



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement  
et de la coopération DDC

# Stratégie de coopération suisse au Bénin

## 2013 – 2016



Département Fédéral des Affaires Etrangère DFAE  
Direction du Développement et de la Coopération DDC  
Stratégie de coopération suisse au Bénin  
2013–2016  
Approuvée en janvier 2013

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Martin Dahinden', with a horizontal line extending to the right.

Martin Dahinden  
Directeur de la DDC

# Table des matières

<b>Liste d'Abbreviations</b>	<b>4</b>
<b>1 Résumé</b>	<b>5</b>
<b>2 Contexte</b>	<b>6</b>
<b>3 Objectifs de la politique extérieure de la Suisse au Bénin et stratégies d'autres donateurs</b>	<b>8</b>
<b>4 Résultats obtenus par la DDC au Bénin</b>	<b>10</b>
<b>5 Orientations stratégiques</b>	<b>13</b>
<b>6 Priorités et objectifs de la stratégie</b>	<b>14</b>
<b>7 Gestion de la mise en œuvre de la stratégie</b>	<b>18</b>
<b>8 Pilotage de la stratégie</b>	<b>19</b>
<b>Annexes</b>	<b>21</b>
Annexe 1: Tableau synoptique de la SCRP Bénin 2011–2015 et de la Stratégie de coopération suisse au Bénin 2013–2016	21
Annexe 2: Cadres des résultats	22
Annexe 3: Système de suivi de la stratégie de coopération	28
Annexe 4: Analyse et gestion des risques	30
Annexe 5: Planification des engagements	32
Annexe 6: Carte du Bénin	33



# Liste d'Abréviations

<b>ADECOB</b>	Association de Développement des Communes du Borgou
<b>APD</b>	Aide Publique au développement
<b>BUCO</b>	Bureau de Coopération
<b>CEDEAO</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CHF</b>	Franc suisse
<b>DAO</b>	Division Afrique de l'Ouest (de la DDC)
<b>DDC</b>	Direction du Développement et de la Coopération
<b>FAO</b>	Food and Agriculture Organisation
<b>FENU</b>	Fonds d'Equipements des Nations-Unis
<b>FIDA</b>	Fond international pour le Développement de l'Agriculture
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économique
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OSP</b>	Organisation Socioprofessionnelle
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>SCRIP</b>	Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
<b>SECO</b>	Secrétariat à l'Economie
<b>TIC</b>	Technique de l'Information et de la Communication
<b>UE</b>	Union Européenne
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UNICEF</b>	Organisation des Nations-Unies pour l'Enfance
<b>USD</b>	Dollar américain
<b>VIH/SIDA</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise

# 1. Résumé

Pays prioritaire de la DDC depuis 1983, le Bénin est un pôle de stabilité politique, démocratique et sociale dans une région du monde en proie aux crises politiques ainsi qu'aux violences armées. Bien que confronté à de nombreux défis, le Bénin offre des conditions-cadres propices à une coopération au développement à long terme.

La finalité de la coopération suisse au Bénin est la réduction de la pauvreté. Elle s'inscrit dans l'accompagnement des efforts et des ambitions des citoyennes et des citoyens, des organisations communautaires et des collectivités publiques pour un développement inclusif et créateur de revenus et pour le renforcement d'institutions démocratiques assurant des services de base de proximité bénéficiant à tous.

Les principes qui guident la stratégie 2013–2016 de la coopération suisse au Bénin sont: (i) la continuité, avec le choix fait de la construire à partir des trois domaines thématiques ancrés dans les stratégies passées et (ii) la prise en compte accrue de la dimension démographique dans un pays où 45% de la population a moins de 15 ans et où le taux de croissance démographique est parmi les plus élevés du monde.

L'industrialisation n'étant encore qu'au stade embryonnaire au Bénin, l'agriculture et le développement économique rural sont les secteurs les plus susceptibles de contribuer de manière rapide et significative à la réduction de la pauvreté. Ces secteurs devront aussi absorber une part significative des jeunes entrant sur le marché du travail. Toutefois, ce développement ne pourra se faire qu'avec des personnes éduquées et formées ainsi qu'au sein d'un cadre démocratique au niveau local qui soit à même d'offrir les services de base au citoyen et les conditions propices au développement économique.

Ainsi la stratégie de la coopération suisse au Bénin comporte trois domaines qui s'inscrivent dans la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2011–2015 du Bénin et sont en ligne avec le Message concernant la coopération internationale de la Suisse 2013–2016 :

**Le Développement économique rural**, dont l'objectif est de développer une économie rurale dynamique, inclusive, créatrice d'emplois et de revenus,

grâce à des filières de production et de commercialisation performantes ; **l'Éducation / Formation professionnelle**, qui vise à favoriser l'accès des exclus du système, jeunes et adultes, à une éducation de base et à une formation professionnelle de qualité adaptée aux réalités socioéconomiques ; et **La Gouvernance locale**, dont le but est d'améliorer les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition des services de base communaux de qualité (santé, éducation, etc.). La DDC accompagne aussi l'optimisation du cadre national de la décentralisation, notamment sur la question du transfert des ressources aux communes.

Des thèmes transversaux et des thèmes globaux complètent les activités de la DDC au Bénin : La promotion de **l'égalité entre hommes et femmes** et la mise en œuvre de la politique nationale genre sont soutenues. En matière de **gouvernance**, des alliances sont recherchées sur la question de la corruption. **L'adaptation aux changements climatiques** est prise en compte dans l'appui aux organisations paysannes et d'éleveurs. Les dynamiques de **migration** sont traitées au niveau des domaines thématiques. **L'intégration régionale** offre des opportunités pour amplifier les résultats, par exemple en matière de complémentarité entre politique agricole nationale et régionale.

La concentration géographique des interventions, au Nord dans les départements du Borgou et de l'Alibori, est maintenue. Toutefois, chaque domaine thématique comporte des actions au niveau national pour assurer la mise à l'échelle des résultats et renforcer le dialogue politique. Dans un souci d'équité une ouverture progressive sur une région du Sud sera entreprise.

Une augmentation progressive du budget est prévue pour atteindre un budget annuel indicatif de 21 millions de francs suisses en 2016. Il est prévu de répartir les engagements selon les trois modalités que sont les contributions aux programmes de partenaires, les mandats et les fonds communs sectoriels. Des alliances stratégiques sont maintenues et développées avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

## 2. Contexte

### 2.1 Situation politique et état général de la gouvernance

La République du Bénin, pays couloir de 114'000 km<sup>2</sup>, bénéficie d'un climat soudanien au nord et tropical au sud. En 167<sup>ème</sup> position au classement de l'Indice de Développement Humain, 70% de ses 9'300'000 habitants vivent sur 10% du territoire dans les plaines du Sud. 45% de la population a moins de 15 ans, résultat d'un taux de croissance démographique parmi les plus élevés au monde (3.25%) et véritable enjeu de développement et de lutte contre la pauvreté qui a pour conséquence l'explosion de la demande sociale. Il faut, par exemple, construire et ouvrir plus de 2500 nouvelles classes d'école par an, dont plus de 700 uniquement dans le Borgou/Alibori (Nord), et multiplier les centres de santé de proximité. Avec moins de 1.25 USD par jour, plus de 70% de la population est pauvre selon la définition des Nations Unies.

Le Bénin est l'un des rares pays de l'Afrique de l'Ouest à être politiquement stable. Les élections se déroulent régulièrement sans heurt ni contestation majeure, bien que celles de 2011 aient révélé une tendance vers la monopolisation des institutions de la République (Parlement) par la majorité présidentielle. Les désaccords récents au sein du parlement concernant les listes électorales pourraient conduire à un report des élections municipales prévues en mars 2013. Ajouté à la corruption, autre dysfonctionnement persistant, il en résulte une administration publique de plus en plus inefficace qui peine à fournir aux populations des services en quantité et en qualité. Conscient de ceci, le pouvoir politique mise sur la décentralisation et tente de réformer l'action publique autour d'une administration communale plus proche des citoyens, tout en développant les partenariats public-privé pour améliorer l'efficacité des investissements locaux.

Le Bénin connaît des tensions ethniques, potentiellement déstabilisantes, entre le Nord et le Sud. Le Nord (90% du territoire et 30% de la population) bénéficie d'un fort potentiel de développement agricole, tandis que le Sud, avec son réseau dense d'infrastructures, génère les principales recettes financières de l'Etat. Pour l'instant, les mécanismes de régulation politique fonctionnent, mais la pression démographique au

Nord (avec des taux de croissance démographique encore plus forts qu'au Sud : 4,35% dans le Borgou) et les logiques de captation des ressources de l'Etat au Sud (90% du budget de l'Etat est dépensé à Cotonou) pourraient, à terme, les mettre en danger.

### 2.2 Tendances socioéconomiques

L'économie béninoise repose sur trois piliers : le Port de Cotonou qui génère les principales ressources fiscales du pays, les trafics illicites avec le Nigeria (voiture, pétrole, armes,...) et ses 180 millions d'habitants et enfin le coton, principale culture de rente, en perte de vitesse depuis la réforme du secteur de 2006. Depuis 3 ans, le Bénin enregistre les plus mauvaises performances économiques des pays de la CEDEAO avec des taux de croissance économique fluctuant entre 2,5 et 3,1%, inférieurs à la croissance démographique.

Le secteur productif agricole au Bénin est caractérisé par la prédominance de petites exploitations agricoles et par sa vulnérabilité aux variations climatiques, avec des revenus et une productivité faibles qui le rendent peu compétitif. Malgré une pluviométrie plus généreuse que chez ses voisins sahéliens du Nord, la sécurité alimentaire représente un enjeu, puisqu'un tiers au moins des ménages ruraux est incapable de satisfaire à ses besoins alimentaires minimaux. Cette proportion monte jusqu'à 70% pour les exploitations familiales dans le Borgou/Alibori. Pourtant, des potentiels de croissance économique existent tout particulièrement dans ce secteur. La disponibilité des terres arables, le tissu dense des exploitations familiales paysannes, la diversification des productions (suite à l'effondrement du coton) et les politiques soutenant le secteur sont autant d'atouts pour un développement durable de l'agriculture. Les documents d'orientation stratégique du pays définissent d'ailleurs l'agriculture comme un pilier de l'économie nationale et un levier de la lutte contre la pauvreté. Pour réduire de 33 à 15% la proportion de sa population souffrant de la faim et augmenter de 50% le volume des exportations de produits agricoles d'ici à 2015, le Bénin s'est doté d'un plan stratégique de relance du secteur agricole. Ce plan fixe deux objectifs spécifiques: (i) contribuer à la croissance et à la sécurité alimentaire à travers une production efficace et une gestion durable des exploitations et (ii) assurer

la compétitivité et l'accès aux marchés des produits grâce à la promotion des filières agricoles. Validés en 2011, les outils de mise en œuvre de ce plan tardent malheureusement à se concrétiser.

Le secteur privé, reconnu comme principal créateur d'emplois et de richesses, a du mal à décoller dans un climat d'affaire peu propice à son développement. Le rapport doing business 2013 classe le Bénin au 175e rang sur 185 pays malgré les quatre réformes enregistrées en 2012. Les conclusions de la table ronde entre le secteur public et privé tenue en octobre 2012 ont révélé au grand jour le malaise entre les deux parties. L'entrepreneuriat très peu développé constitue un frein pour la création d'emploi et de revenus dans un environnement riche en ressources locales et où le taux de croissance démographique est largement supérieur au taux de croissance économique. Bien que mieux organisé et structuré, l'artisanat est très peu rentable et 98% des activités sont exercées dans l'informel. Il occupe cependant le troisième rang après l'agriculture et le commerce avec une contribution de 11% au PIB.

Le secteur éducatif béninois progresse en termes quantitatifs ces dernières années grâce au développement conjoint des secteurs public et privé et à la gratuité de l'école primaire. La parité entre filles et garçons s'améliore, mais de nombreux enfants et jeunes sortent du système éducatif sans avoir reçu les compétences nécessaires à leur insertion dans le tissu socioéconomique. Le taux d'analphabétisme reste élevé (56%). La quasi-totalité du budget de l'éducation est consacrée au secteur formel, tandis que les investissements pour l'éducation non formelle (alphabétisation et alternatives éducatives) restent insignifiants avec moins de 1% du budget total de l'éducation. L'ancrage institutionnel de l'alphabétisation au sein du Ministère de la Culture, du Commerce, du Tourisme et de l'Alphabétisation ne favorise pas une vision systémique du secteur de l'éducation.

La décentralisation, débutée en 2003, a mis en place un cadre institutionnel et législatif capable de susciter le développement à la base. Les communes exercent des compétences dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau, l'état civil, etc., grâce au fonds d'appui au développement des communes. Ce mécanisme financier de péréquation alimenté par l'Etat et les partenaires au développement a permis une hausse annuelle moyenne des dépenses par habitant par commune de 34 %. Les défis et les enjeux de ce secteur se focalisent autour de : (i) la capacité des communes à mobiliser leurs ressources financières propres, (ii) la performance des communes dans l'exécution des dépenses d'investissement, (iii) l'accompagnement effectif des communes par les services de l'Etat. Plusieurs processus en cours (mise en œuvre de la taxe de développement local, élaboration du schéma national d'aménagement du territoire, création d'un centre de formation des agents communaux, informatisation de la gestion budgétaire et

comptable des communes, etc.) devraient permettre de faire face aux défis et de renforcer le processus de la décentralisation / gouvernance locale au Bénin.

Gouvernement, Parlement, ONG et associations prennent de plus en plus conscience de l'impact des inégalités de genre sur la pauvreté. Des avancées significatives sont à noter notamment dans la définition de politiques et stratégies nationales et le renforcement de l'arsenal juridique. Plusieurs lois ont ainsi été votées ces dernières années pour promouvoir l'égalité homme/femme. Le principal défi reste celui de la mise en œuvre effective de ces politiques et l'application de ces lois. De même, la participation des femmes dans les instances de prise de décisions est encore très faible; on dénombre actuellement 5 femmes parmi les 84 député-e-s au parlement, 8 femmes sur les 26 ministres dans le Gouvernement, 40 femmes sur 1600 élus locaux environ, dont deux femmes maires (sur 77).

### 2.3 Contexte sous-régional

Le Bénin est un couloir naturel qui relie les pays de l'UEMOA au Nigéria et un pays de transit pour le transport des marchandises licites et illicites. L'économie béninoise est bien intégrée dans le marché ouest-africain, les échanges commerciaux avec les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO représentant respectivement 30% et 48% du commerce extérieur total du Bénin en 2010.

Le Bénin dépend économiquement de la conjoncture et des politiques économiques du Nigéria. Les réexportations vers le Nigéria et les importations qui les alimentent sont à l'origine d'environ 50% des recettes douanières. 80% des produits pétroliers consommés au Bénin proviennent du Nigéria. Ainsi, la suppression partielle, en 2012, des subventions sur les hydrocarbures par le gouvernement nigérian a provoqué une augmentation de 3,3 points de l'inflation et une chute du taux de croissance de 0,4 point<sup>1</sup>.

Par ailleurs, le Bénin entretient des relations amicales avec ses voisins directs (Togo, Niger, Burkina Faso). Il pourrait néanmoins être touché par le développement des tensions et des conflits interethniques et intercommunautaires à connotation religieuse dans son voisinage immédiat (nord du Nigéria) et plus lointain (Mali).

<sup>1</sup> Rapport macroéconomique, Ministère de l'Economie et des Finances, septembre 2012

# 3. Objectifs de la politique extérieure de la Suisse au Bénin et stratégies d'autres donateurs

## 3.1 Mission du gouvernement suisse au Bénin

Pays prioritaire de la DDC depuis 1983, le Bénin est un pôle de stabilité politique, démocratique et sociale dans une région du monde en proie aux crises institutionnelles et politiques ainsi qu'aux violences armées d'activistes politico-religieux. Bien que confronté à de nombreux défis, le Bénin offre des conditions-cadres, notamment en matière de sécurité humaine et de stabilité politique, propices à une coopération au développement à long terme. Les progrès enregistrés ces dernières années dans des domaines importants comme l'éducation, la santé ou la gouvernance locale, certes encore loin des cibles fixées par les Objectifs du Millénaire pour le Développement, sont le résultat des efforts conjoints tant des acteurs publics que des acteurs privés et de la société civile.

La mission du gouvernement suisse est d'accompagner, dans le cadre de cette stratégie, les acteurs béninois publics et privés dans le développement de leur pays. Par une approche centrée sur les acteurs, la Suisse vise notamment à contribuer à la réduction de la pauvreté. La coopération suisse appuie les hommes, les femmes, les jeunes et les communautés défavorisées à prendre leur sort en main, à développer leurs potentiels et à gérer leur vie de manière satisfaisante pour eux.

## 3.2 Relations bilatérales

Les relations officielles entre la Suisse et le Bénin sont très bonnes et fondées sur la coopération au développement. Le dialogue politique mené en la matière est franc et ouvert, il s'appuie sur une solide connaissance des contextes grâce à l'engagement des programmes à la base et la proximité du terrain. Depuis 1983 la Suisse maintient une agence consulaire au sein du bureau de coopération à Cotonou. Au 31 décembre 2011, 78 ressortissants suisses vivaient au Bénin alors que 222 ressortissants béninois étaient installés en Suisse.

Le Bénin est un partenaire commercial de taille moyenne en Afrique sub-saharienne. En 2011, les exportations suisses ont atteint CHF 29.3 millions (véhicules et produits chimiques avant tout), alors que les importations, principalement du coton, restent insignifiantes. Les entreprises suisses actives au Bénin sont Addax & Oryx (secteur pétrolier), Mediterranean Shipping Company (port autonome), Société Cotonnières de Distribution SA et Aiglon SA (secteur du coton), SGS et Cotecna (services de surveillance).

La présence de la Suisse au Bénin est aussi marquée par l'activité d'organisations non gouvernementales caritatives. A côté des grandes ONG suisses, telles que Helvetas Swiss Intercooperation, Swisscontact et Terre des Hommes, on trouve des organisations moins connues comme Brücke-Le Pont, Business Partner Network, Bouge et des organisations religieuses réalisant, depuis des décennies, des programmes locaux dans différentes régions majoritairement rurales du pays.



### 3.3 Coopération internationale et positionnement suisse

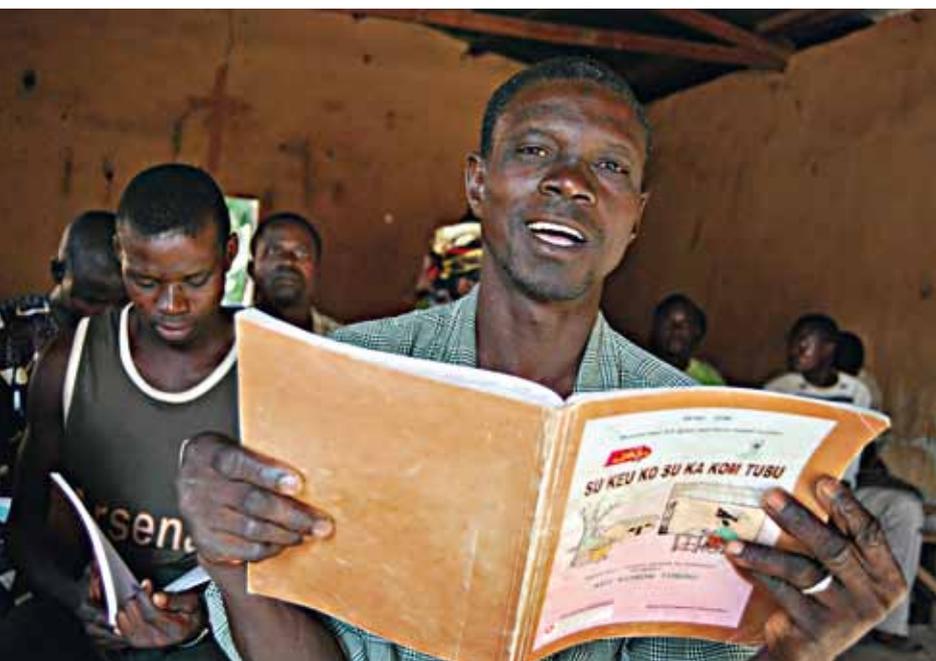
Le volume net de l'aide des pays de l'OCDE au Bénin a doublé de 2005 à 2010 passant de 347 à 689 millions USD. En 2010, l'aide représentait 10,5% du revenu national brut et 69,5% des dépenses publiques du gouvernement central. Avec environ 78 USD par habitant, le volume d'aide est comparable aux pays les plus dépendants de l'APD comme le Burkina et le Mali. L'aide provient essentiellement de deux grands groupes de partenaires techniques et financiers : les multilatéraux (57%) et les bilatéraux (40%), les ONG contribuant pour 3%<sup>1</sup>. En 2010, les principaux donateurs étaient, par ordre d'importance, l'Union européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la France, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, les États-Unis, le Japon, la Belgique, la Suisse et le Canada. La Suisse est actuellement, avec environ 1,6% du volume total de l'aide, un donateur relativement petit; l'augmentation du volume financier prévue jusqu'en 2016 devrait lui permettre de rejoindre le groupe des bailleurs de fonds de moyenne importance.

La coordination et les échanges entre les partenaires techniques et financiers se font dans le cadre de réunions sectorielles ainsi que lors des revues conjointes annuelles de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté. La mise en œuvre de la Déclaration de Paris fait de timides progrès vers une aide au développement plus alignée et plus harmonisée. Par contre, l'appui budgétaire général a vu le retrait de ses principaux contributeurs, tels les Pays-Bas et le Danemark, à cause de changements de politique des donateurs mais également de la faiblesse des réformes engagées par le Gouvernement. En outre, la coordination et l'harmonisation sectorielle sont en général peu avancées, conséquence du manque de leadership des ministères. Dans ce contexte, la Suisse veut jouer un rôle important dans le dialogue avec le gouvernement, notamment en tant que chef de file des Partenaires Techniques et Financiers dans certains des secteurs prioritaires.



<sup>1</sup> Politique nationale de l'aide au développement, juin 2011

## 4. Résultats obtenus par la DDC au Bénin



### 4.1 Bref historique de la coopération au développement

La coopération entre la Suisse et le Bénin démarre dès l'indépendance en 1961, lorsque les producteurs agricoles sont incités à se regrouper en coopératives, certaines étant parrainées par l'Union suisse des coopératives de consommation (devenue la coop). En 1975, les coopératives sont soutenues en matière de gestion, de technique culturale, d'alphabétisation et de santé villageoise avec le «Programme des volontaires suisses pour le développement». En 1981, la Suisse et le Bénin signent un accord de coopération. Un bureau de coordination est établi à Cotonou en 1983. Dès 1994, la DDC participe au «renouveau démocratique» du pays en accompagnant la société civile et en renforçant les capacités des organisations de base. En 1999 la DDC se recentre sur le Nord et inscrit ses appuis dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté du Bénin.

### 4.2 Bilan de la stratégie de coopération au Bénin 2008–2012

De 2008 à 2012, la coopération suisse a contribué à la réduction de la pauvreté dans le Département du Borgou, région défavorisée du Nord, en amenant la

population estimée à près de 1'000'000 à prendre son sort en main et à développer ses potentiels de manière à ce que les citoyens puissent gérer leur vie de manière satisfaisante pour eux.

Ainsi, **dans le Borgou**, l'indice de la pauvreté non monétaire a diminué de 36% entre 2007 et 2011. Ce département a aussi connu une amélioration nominale des revenus de 11% entre 2007 et 2011, supérieure à la moyenne nationale (5%). Par contre, le pouvoir d'achat s'est détérioré de manière générale dans tout le pays en terme réel en raison de la forte inflation. La proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire a aussi diminué dans de moindres proportions, passant de 58.6% en 2009 à 55.1% en 2011. A noter que la prévalence de l'insécurité alimentaire reste légèrement plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes. Dans les secteurs sociaux, le taux d'alphabétisation dans le Borgou a augmenté de 2.6% en 4 ans, s'établissant à 39.5% en 2011. Ce dernier reste néanmoins encore inférieur à la moyenne nationale (44%).<sup>1</sup> Le taux brut de scolarisation des filles au primaire a évolué de 87.5% pour l'année scolaire 2007/08 à 95.3% en 2010/11. La proportion de cadres supérieurs féminins dans les communes est passée de 16% en 2008 à 60 % en 2010, faisant de ce département l'un des plus performants en la matière. Dans la santé, si de manière générale les taux de mortalité infantile et maternelle sont restés malheureusement stables au cours de ces 4 dernières années, ils ont cependant diminués dans les centres hospitaliers. L'amélioration notée dans le taux de couverture en soins prénatals et dans la proportion d'accouchement assistés permet d'espérer une baisse de ces derniers dans les années à venir.<sup>2</sup>

La DDC a contribué à ces évolutions en intervenant dans les domaines suivants :

**Gouvernance locale et décentralisation** : l'objectif dans ce domaine était de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de décentralisation par des soutiens aux communes dans l'exercice de leur maîtrise d'ouvrage et de la fourniture de ser-

1 Comparaison Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages 2007 et 2011

2 Rapport sur l'évolution des indicateurs des OMD de 2007 à 2010 et projections 2012

vices de qualité. La population du Borgou a ainsi participé à l'élaboration des Plans de Développement Communaux ; Sept communes ont développé des capacités de maîtrise d'ouvrage dans la gestion des «Fonds d'appui au développement des communes» et des «Fonds de Développement des Territoires» ; l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOP) s'est positionnée comme un acteur central dans la coordination des actions de développement ; les 20 femmes conseillères ont acquis leadership et visibilité notamment en mettant en œuvre des micros projets qui ont permis l'augmentation des revenus des femmes et la scolarisation des enfants ; le Contrôle Citoyen de l'Action Publique a permis de renforcer les pratiques de reddition de compte des élus.

Le domaine **Développement économique rural** avait pour objectif d'améliorer la productivité des exploitations familiales paysannes, de renforcer les investissements productifs, de développer l'esprit d'entreprise et favoriser le plaidoyer des organisations socioprofessionnelles. Parmi les principaux résultats, on peut noter que 80% des producteurs appuyés (plus de 3'000) ont diversifié leur système d'exploitation avec, pour 57% d'entre eux, une augmentation substantielle de leurs revenus ; plus de 300 organisations paysannes de base, dont 28% de groupements féminins, ont émergé dans les filières vivrières ; le soutien à la formation professionnelle artisanale a permis l'organisation d'examens de fin d'apprentissage traditionnel (plus de 2'000 lauréats) et la dotation de supports de gestion à 3'200 microentreprises artisanales. En 2010, la DDC a commencé à réorienter ses interventions dans ce domaine pour en améliorer la pertinence, la cohérence et la portée.

Dans le domaine de l'**Éducation** l'objectif poursuivi était de développer des alternatives éducatives pour les adultes et les enfants exclus du système formel. Ainsi, 480 centres d'alphabétisation fonctionnelle en 4 langues (Boo, Bariba, Peulh et Nago) ont formé 15'000 apprenant-e-s dont 75% maîtrisent mieux leur environnement social, économique et politique ; l'appui au ministère en charge de l'alphabétisation a permis l'adoption de la démarche du «faire faire» (délégation à des opérateurs) au plan national ; l'appui à l'éducation des filles a contribué à la réduction des inégalités filles / garçons : 325 filles en ont béné-

ficié à l'université, 1'440 au secondaire, 13'800 au primaire et 1'500 au préscolaire.

En matière de **Santé**, l'objectif visé était de développer la santé communautaire avec un accent mis sur la santé maternelle et infantile. Dans cette perspective, 22'000 personnes (dont 52 % de femmes) ont été sensibilisées aux risques liés au VIH/SIDA ; le taux de mortalité néonatale précoce intra-hospitalière est passé de 7,8 pour 1000 naissances vivantes en 2010 à 5,5 en 2011 ; la durée moyenne des séjours hospitaliers a été réduite à 4-5 jours (contre 8-10 jours) ; 29 mutuelles de santé ont été créées avec 32'000 bénéficiaires ; le Régime d'Assurance Maladie Universelle, que le Gouvernement du Bénin est en train de développer, s'est fortement inspiré du projet de la DDC.

Les actions menées pour l'amélioration de l'**Égalité des genres**, notamment la participation des femmes aux instances de décision, ont porté des fruits ; le nombre de femmes élues conseillères dans les départements du Borgou/Alibori et des Collines est passé de 2 en 2002 à 20 en 2008. Le dialogue politique conjoint avec les autres partenaires techniques et financiers a permis des avancées notables dans l'application de l'approche genre dans les politiques et stratégies nationales. Entre 2008 et 2012, l'adoption de plusieurs lois a permis de renforcer l'arsenal juridique de protection des femmes (loi sur la santé de la reproduction, loi sur les mutilations génitales, code des personnes et de la famille, loi sur le harcèlement et violences sexuelles contre les élèves, loi sur les violences faites aux femmes). La DDC, en tant que membre du Groupe technique Genre et Protection Sociale et chef de fil de ce dernier depuis 2012 y a contribué au travers d'activités de plaidoyer.

**Aide budgétaire** : jusqu'en 2009, le dialogue politique avec le Gouvernement dans les domaines prioritaires était complété par une aide budgétaire du SECO, laquelle a fortement contribué à fédérer les donateurs autour de l'instrument de l'aide budgétaire globale et a poussé le Gouvernement à engager des réformes sur les circuits de la dépense publique. La décision du SECO de se retirer du Bénin a été motivée par sa stratégie qui consiste à se concentrer sur un nombre limité de pays à revenu moyen.



### 4.3 Leçons apprises lors de la revue de la stratégie de coopération au Bénin 2008–2012

Les orientations stratégiques de la DDC s'intègrent à la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2011–2015 (SCR3) du Bénin. Chaque domaine correspond à un axe de la SCR3 et les programmes s'inscrivent dans les politiques sectorielles nationales. Ces orientations stratégiques ciblent tant les sources de croissance (diversification agricole, gestion des affaires publiques) que la lutte contre la pauvreté (population rurale, accès à des services sociaux de qualité, etc.).

Le **secteur rural** reste la principale source de croissance durable. La dynamisation de son économie est le principal enjeu à relever à travers l'amélioration des conditions de production et la transformation des exploitations familiales paysannes pour assurer la croissance et la sécurité alimentaire. Si les actions dans le secteur rural s'avèrent pertinentes (appui à la production et aux organisations de producteurs), elles sont par contre restées isolées avec une masse critique insuffisante et une faible capacité d'influence sur le système.

En ce qui concerne la **gouvernance**, le travail sur la reddition des comptes par les élus et le contrôle citoyen ont rapproché les administrations de leurs administrés, contribuant à améliorer la satisfaction de la population envers les services fournis et diminuant les risques de corruption, comme le montre les enquêtes

ménages effectuées périodiquement; l'approche mérite donc d'être poursuivie. La DDC n'a, par contre, pas suffisamment impliqué les niveaux déconcentrés de l'Etat, comme les Directions techniques départementales, dans la conception et mise en œuvre des programmes, avec pour conséquence, une difficulté à faire reconnaître et diffuser les résultats obtenus comme moyen d'influer sur les politiques.

Peu d'alternatives éducatives sont initiées et le manque de ressources publiques dans l'**éducation** non formelle ne favorise pas la mise à l'échelle de celles développées et soutenues par les partenaires techniques et financiers ou les organisations non gouvernementales. Or l'école alternative constitue d'une part une passerelle judicieuse permettant aux exclus du système scolaire de rattraper et de finir leur scolarité en un temps record ou de s'insérer dans le milieu professionnel. D'autre part elle permet, par l'apprentissage en langues locales, l'appropriation du système éducatif par le milieu social. L'introduction des TIC dans l'enseignement des langues nationales favorise l'adhésion des jeunes et le décloisonnement de l'alphabétisation.

Sur le terrain, la sensibilité **genre** est présente, mais ne se traduit que peu dans des actions transversales. Il est important de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs. Il est également nécessaire de veiller à l'identification et la documentation d'indicateurs thématiques sensibles au genre afin de pouvoir utiliser les résultats pour appuyer le plaidoyer tant au niveau local que national.

## 5. Orientations stratégiques

La première **orientation stratégique** choisie pour la période 2013–2016 consiste à redéployer l'ensemble du programme autour de la **décentralisation**, principal levier de changement politique, social et économique du pays. La volonté du gouvernement de l'accélérer est une opportunité pour appuyer les collaborations aux niveaux local et régional entre les organisations de type associatif et professionnel (organisations paysannes et artisanes, associations de femmes), les mairies et leurs regroupements, les administrations communales et les services techniques déconcentrés.

Le **secteur rural** reste la principale source durable de croissance pour le pays. Sa dynamisation devient un enjeu majeur de la stratégie. Les travaux entamés lors de la restructuration de l'appui à ce secteur à la fin de la période couverte par la Stratégie 2008–2012 se concrétisent et visent l'amélioration des conditions de production, la transformation des exploitations familiales paysannes pour assurer croissance et sécurité alimentaire, la formation professionnelle artisanale et agricole (incluant l'appui-conseil agricole / rural et la vulgarisation), le développement des infrastructures économiques rurales et de l'entrepreneuriat sans oublier le renforcement des acteurs socioprofessionnels paysans et artisans.

Un accent particulier sera aussi mis sur l'articulation entre **l'éducation et la formation professionnelle** d'une part, et, d'autre part, sur l'adéquation entre l'offre de formation professionnelle et les besoins de l'agriculture, de l'économie rurale et des administrations communales.

Enfin, et conformément à la décision prise en 2007, la **santé** n'est plus un domaine prioritaire de la DDC au Bénin. Le Régime d'Assurance Maladie Universelle sera encore accompagné quelques temps pour valoriser et capitaliser l'expérience développée avec les mutuelles de santé. Les acquis des autres programmes antérieurs seront valorisés dans le domaine de la gouvernance locale, en particulier à travers l'objectif de voir les communes délivrer des services de base en éducation et santé de qualité, accessibles et utilisés par les femmes, les enfants et les hommes du Borgou et de l'Alibori.



# 6. Priorités et objectifs de la stratégie

Par son action, le gouvernement suisse s'associe aux efforts que fait le Bénin pour développer une nation solidaire, de progrès et de justice sociale, active et respectée sur la scène internationale. Une nation qui crée un cadre propice et stimulant pour son développement socioéconomique, en visant l'amélioration du niveau et de la qualité de vie de ses habitants, dans le respect des principes de développement durable.

## 6.1 Finalité, principes et hypothèse de la stratégie de coopération au développement

La finalité de la coopération suisse au Bénin est la réduction de la pauvreté. Elle s'inscrit dans l'accompagnement des efforts et des ambitions des citoyennes et des citoyens, des organisations communautaires et des collectivités publiques pour un développement inclusif et créateur de revenus et pour le renforcement d'institutions démocratiques assurant des services de base de proximité bénéficiant à tous et à toutes.

Les principes qui guident la stratégie de la coopération suisse au Bénin sont: (i) la **continuité**, avec le choix fait de la construire à partir des trois domaines thématiques ancrés dans les stratégies passées et (ii) la prise en compte accrue de la **dimension démographique** dans un pays où 45% de la population a moins de 15 ans et où le taux de croissance démographique est parmi les plus élevés du monde.

L'industrialisation n'étant encore qu'au stade embryonnaire au Bénin, l'agriculture et le développement économique rural sont les secteurs les plus susceptibles de contribuer de manière rapide et significative à la réduction de la pauvreté. Ces secteurs devront aussi absorber une part significative des jeunes entrant sur le marché du travail. Toutefois, ce développement ne pourra se faire qu'avec des personnes éduquées et formées ainsi qu'au sein d'un cadre démocratique au niveau local qui soit à même d'offrir les services de base au citoyen et les conditions propices au développement économique.

## 6.2 Domaines prioritaires et objectifs

La stratégie de la coopération suisse au Bénin comporte trois domaines prioritaires.

Le **Développement économique rural** vise la mise en valeur des potentiels agricoles et artisans en augmentant la productivité et en améliorant la mise sur le marché des produits. L'objectif est de développer une économie rurale dynamique, inclusive, créatrice d'emplois et de revenus, grâce à des filières de production et de commercialisation performantes dans les départements du Borgou et de l'Alibori. Les programmes travailleront sur : (1) L'augmentation de la productivité des exploitations familiales paysannes de manière durable, ce qui permet une amélioration des revenus et de la sécurité alimentaire, (2) Le développement de l'entrepreneuriat lié aux activités de commercialisation et de transformation agricole, (3) La création d'infrastructures économiques rurales rentables offrant un cadre de développement à la valorisation des produits agricoles et d'élevage et enfin (4) La promotion de politiques sectorielles recentrées sur le développement de ces exploitations et des artisans grâce au renforcement du rôle des organisations socioprofessionnelles.

**L'Éducation / Formation professionnelle** table sur une articulation forte entre l'éducation des exclus du système éducatif et la formation professionnelle. L'objectif est de favoriser l'accès des exclus du système, jeunes et adultes, à une éducation de base et à une formation professionnelle de qualité, adaptée aux réalités socioéconomiques (pertinence, équité et financement durable). Une collaboration renforcée avec les Organisations socioprofessionnelles partenaires de la DDC permet la définition et la mise en place de formations professionnelles agricoles et artisanes de qualité et répondant aux besoins du marché. Ces formations contribuent à l'amélioration de la compétitivité des exploitants agricoles et des artisans, donc à l'augmentation de leur productivité. Le programme met l'accent sur l'acquisition de compétences qui permettent aux personnes d'améliorer leur accès à l'emploi mais aussi de mieux s'insérer dans la société et d'y exercer leur citoyenneté. Un accent continue d'être mis sur l'alphabétisation fonctionnelle des adultes permettant une participation active à la société de la communication et du savoir. La coopération suisse intensifie le dialogue politique pour faire valoir ses acquis en termes d'ancrage institutionnel et pour que les ressources publiques affectées à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle augmentent. Elle partage avec les PTF et les Minis-

tères en charge de l'éducation les résultats obtenus avec l'approche bilingue.

La **Gouvernance locale** soutient le renforcement des capacités des mairies et des administrations communales, l'amélioration des services sociaux et la dynamisation des acteurs économiques locaux. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des populations en mettant à leur disposition des services de base communaux de qualité (santé, éducation, etc.), ce qui nécessite un accroissement des ressources propres des communes (élargissement et maîtrise de l'assiette fiscale). La coopération suisse appuie et valorise les intercommunalités, noyau de base de l'aménagement du territoire et de l'investissement public et privé. Elle accompagne l'optimisation du cadre national de la décentralisation, notamment sur la question du transfert des ressources aux communes et veille à une meilleure articulation entre la décentralisation et la déconcentration par son dialogue constant et un soutien au Ministère en charge de la décentralisation. La reddition des comptes et le contrôle citoyen continuent à être encouragés.

Les trois domaines prioritaires sont complémentaires et interdépendants, ce qui en améliore l'efficacité et la pertinence. Ainsi, des communes renforcées (Gouvernance locale) sont en mesure d'influer sur les mécanismes de transfert de fonds et disposent de ressources pour mener davantage d'actions en faveur de l'alphabétisation (Education / formation professionnelle). De même, le renforcement des organisations socioprofessionnelles (Développement économique rural) les amène à jouer un rôle actif dans la définition des besoins de formation professionnelle (Education / formation professionnelle) en phase avec les besoins du marché et ceux des paysans et des artisans.

Ces trois domaines répondent aux défis actuels du pays que sont la croissance économique, la réduction de la pauvreté et la maîtrise de la croissance démographique. Ils s'inscrivent globalement de manière pertinente dans la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2011–2015 (SCR3) et sont en ligne avec le Message concernant la coopération internationale de la Suisse 2013–2016.



Domaine de la Stratégie DDC Bénin	SCR3 (2011 – 2015)
<i>Développement économique rural</i>	<i>Développement équilibré et durable de l'espace national (Axe 5)</i>
<i>Education/ Formation professionnelle</i>	<i>Renforcement du capital humain (Axe 3)</i>
<i>Gouvernance locale</i>	<i>Promotion de la qualité de la gouvernance (Axe 4)</i>



Les trois domaines correspondent aussi aux priorités de la Division Afrique de l'Ouest. La participation active des collaboratrices et des collaborateurs de la DDC au Bénin dans les groupes thématiques de la Division Afrique de l'Ouest et des réseaux de la DDC leur permet de partager et de capitaliser leurs expériences, de contribuer à la définition des enjeux stratégiques et au suivi des programmes régionaux actifs au Bénin, comme par exemple le Programme régional d'éducation des populations pastorales et/ou mobiles.

### 6.3 Thèmes transversaux

Le thème transversal du **genre** continue de se concentrer sur la question de l'égalité et met l'accent sur la croissance démographique. Le fort taux de natalité conduit à une explosion de la demande sociale, d'une part, et à une forte pression sur les ressources disponibles, d'autre part. La DDC va interpeller à ce sujet les acteurs de développement, la société civile et les autorités béninoises, pour mobiliser les acteurs concernés et pour que des investissements importants dans la santé reproductive (contraception et

maternité à moindres risques) soient faits. Des partenariats publics/privés devraient être conclus à tous les niveaux pour réduire durablement le taux de natalité. Le rôle du genre dans les flux migratoires et l'autonomisation des femmes rurales comme levier nécessaire à leur émergence économique font également l'objet d'une attention particulière.

La **gouvernance** est un préalable essentiel à l'amélioration des conditions-cadres sociales et économiques. Ses principes (transparence, non-discrimination, participation citoyenne, reddition des comptes, primauté du droit, lutte contre la corruption) sont systématiquement encouragés dans les programmes et intégrés au dialogue politique. La DDC veille ainsi à ce que l'utilisation des moyens financiers puisse être justifiée et suivie à tout moment, à ce que toutes les personnes concernées soient impliquées dans les processus décisionnels, à ce qu'aucun groupe de personnes ne soit marginalisé, ni discriminé, et à ce que toutes les mesures prises soient en conformité avec la législation. Elle s'applique à l'ensemble des partenariats et porte en priorité sur la dimension financière et le renouvellement des organes.

Bien que les thèmes transversaux soient pris en compte dans les différents domaines prioritaires, des actions spécifiques sont prévues pour atteindre des effets significatifs. A ce titre, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et la mise en œuvre de la politique nationale du genre sont soutenues. En ce qui concerne la gouvernance, un programme national est élaboré et des alliances sont recherchées avec les agences multilatérales, principaux acteurs engagés sur la question de la corruption.

### 6.4 Thèmes complémentaires

La coopération suisse nourrit le dialogue politique global par le partage dans les réseaux DDC des expériences béninoises. Elle suit aussi les initiatives multilatérales et programmes globaux actifs au Bénin, plus particulièrement dans les domaines de l'Education (Partenariat Mondial pour l'Education) et de la Sécurité Alimentaire (Postrécolte, etc.).

Bien que le Bénin ne soit pas touché au même degré que certains autres pays de la sous-région, la thé-

matique de l'adaptation aux **changements climatiques** (essentiellement caractérisés par de fortes irrégularités pluviométriques) est prise en compte dans l'appui aux organisations paysannes et d'éleveurs qui la répercutent dans leurs plaidoyers avec le gouvernement et les acteurs privés. Le développement des infrastructures économiques rurales est une opportunité d'engagement dans l'**économie verte** (matériaux locaux, économies d'énergie). Les dynamiques de **migration** sont analysées et prises en compte au niveau des domaines thématiques. La **culture** a fait l'objet d'un diagnostic sur l'ensemble du territoire qui permet de faire des choix d'appui.

## 6.5 Orientation géographique

La concentration des interventions de la coopération suisse dans les départements du Borgou et de l'Alibori est maintenue, cette région marginalisée disposant, au niveau de l'agriculture et de l'élevage, d'un potentiel important de création d'emplois et de revenus. Toutefois, chaque domaine thématique comporte des actions au niveau national pour assurer la mise à l'échelle des résultats et renforcer le dialogue politique tant avec l'Etat qu'avec les autres Partenaires Techniques et Financiers.

Une ouverture progressive sur une région du Sud sera entreprise pour sortir la Suisse d'une position qui pourrait apparaître comme partisane dans une éventuelle aggravation du champ de tension Nord/Sud. Elle se fera en fonction des potentiels économiques à valoriser comme les filières de production agricole ou la gestion d'une ressource commune autour d'un pôle rural. La coopération suisse, se basant sur son expérience, mettra ainsi son expertise à la disposition des populations vulnérables du Sud ou celles qui ont une forte demande sociale, en coordination avec les autres partenaires techniques et financiers actifs dans cette région. Ce nouvel engagement géographique représentera environ 10% des engagements financiers en 2016.

L'intégration régionale est prise en compte au niveau des domaines thématiques et offre des opportunités pour amplifier les résultats, par exemple la complémentarité entre politique agricole nationale et régionale.

## 6.6 Ressources financières et humaines (planification des engagements)

En 2012 le budget s'élève à environ 16 millions de francs suisses (CHF). Une augmentation progressive du budget est prévue pour atteindre un budget annuel indicatif de 21 millions CHF en 2016 (Annexe 4).

**Tableau 1 : Évolution du budget global au Bénin (en million de CHF).**

	2013	2014	2015	2016
Budget DDC Bénin	19	20	21	21

80% du budget global est alloué aux trois domaines prioritaires et dans la région prioritaire de la DDC (Tableau 2). Les 20% restant sont prévus pour d'autres domaines et des interventions innovatrices en dehors de la région prioritaire, dont au moins 1% du budget global pour la promotion de la culture.

**Tableau 2 : Budget indicatif par domaine en CHF (total entre 2013 et 2016).**

Domaine	Million CHF	
Développement Économique Rural	26	32%
Éducation et Formation Professionnelle	25	31%
Gouvernance Locale et Décentralisation	14	18%
Autres	9	11%
Bureau de coopération	7	8%
Engagements financiers totaux	81	100%

En 2012, les mandats de la DDC représentent 85% du budget. D'ici 2016, un rééquilibrage est prévu en faveur de contributions directes aux partenaires et de fonds communs sectoriels.

A titre indicatif, en 2012 le bureau de coopération emploie 48 collaborateurs, dont 4 expatrié-e-s et 6 chargé-e-s de programme locaux. Ces effectifs pourront varier en fonction des besoins et de l'évolution du portefeuille.

# 7. Gestion de la mise en œuvre de la stratégie



## 7.1 Modalités de mise en œuvre

Les modalités de mise en œuvre évolueront vers une logique de partenariats centrés sur les acteurs institutionnels : Etat, communes et leurs regroupements, organisations socioprofessionnelles (paysannes et artisanes). Cette approche de coopération privilégie les **logiques de contribution aux programmes des partenaires** pour leur permettre, entre autres, de négocier eux-mêmes les prestations d'appuis dont ils ont besoin (empowerment des acteurs). La coopération suisse vise, au terme de la stratégie en 2016, à allouer un tiers de ses engagements aux contributions des programmes des partenaires, un autre tiers continuant à être constitué de **mandats sur appels d'offres**, le tiers restant alimentant des **fonds communs sectoriels** placés de préférence au niveau national et permettant, à terme, de garantir l'absorption de l'augmentation des fonds alloués. Des **alliances stratégiques** sont maintenues et développées avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux : Pays-Bas, Belgique, FIDA et FAO (rural) ; UE, FENU/PNUD, Allemagne (décentralisation) ; Partenariat mondial et UNICEF (éducation). Un accent est mis sur la **gestion du savoir** avec la participation aux groupes thématiques DAO et aux réseaux DDC pertinents dans le cadre de la présente stratégie de coopération.

## 7.2 Gestion du programme et sécurisation des ressources octroyées

La coopération suisse au Bénin fait le choix d'un mode d'intervention qui part des acteurs au niveau local. Cette approche tient également compte de la volonté de la DDC d'assurer la mise à l'échelle au niveau national des expériences faites à la base. En conséquence, la DDC veut accroître son influence dans le dialogue politique et renforcer son appui aux mécanismes nationaux de péréquation comme le fonds d'appui aux communes. Dans cette même perspective, l'initiative des points focaux, expérimentée depuis quelques années et qui a permis au bureau de coopération d'avoir au niveau des ministères sectoriels des interlocuteurs relais, sera poursuivie et consolidée.

Le bureau de coopération adapte ses programmes aux évolutions politiques, économiques, sociales et sécuritaires. Il applique les principes opérationnels suivant: (1) Analyse du profil des partenaires, (2) Evaluation des risques, (3) Analyse de l'évolution du contexte national et régional et (4) Concertation avec les agences de coopération actives au Bénin. Par ce dispositif, le bureau de coopération dispose des informations nécessaires pour pouvoir réagir en toutes circonstances. Les programmes, notamment dans le champ Développement Rural, tiennent compte des conflits potentiels dans les approches privilégiées. Si le contexte général venait à se détériorer, l'analyse de risques et de l'évolution du contexte serait effectuée de façon plus rapprochée et la gestion de l'ensemble des programmes adaptée en conséquence.

Dans les conditions habituelles, les engagements de la Suisse se font directement auprès des collectivités territoriales, organisations socioprofessionnelles, ONG, mandataires ou des services publics. Les programmes sont audités par des externes semestriellement ou annuellement, le bureau de coopération effectuant ses propres contrôles de manière ponctuelle. Lors de périodes de troubles, les financements peuvent être suspendus et les engagements arrêtés. Le bureau de coopération est préparé à opérer dans l'éventualité d'une dégradation soudaine et grave du contexte. Dans une situation de crise prolongée (plus de 6 mois), des mesures concrètes au niveau financier seront appliquées (cf. Annexe 5 Analyse et gestion des risques).

# 8. Pilotage de la stratégie

## 8.1 Suivi et pilotage

L'exécution, le suivi et le pilotage de la présente stratégie de coopération sont placés sous la responsabilité du bureau de coopération. Le système de suivi, présenté dans l'Annexe 3, est un instrument permettant l'observation et la collecte d'informations sur le contexte et les programmes dans une perspective de pilotage stratégique et de redevabilité. Le suivi s'opère à partir des constats de terrain, des échanges avec les partenaires et sur la base des documents sources identifiés. Il se concentre sur les trois champs d'observation suivants.

### 1. L'analyse du contexte

Un exercice approfondi d'analyse du contexte (MERV) est conduit une fois par année. Il évalue les conditions-cadres et analyse si la stratégie choisie reste pertinente en fonction des évolutions. Cet exercice se nourrit notamment des analyses politiques, celles sur les risques et des rapports économiques, élaborées par le bureau de coopération. Des contributions externes sont demandées au besoin.

### 2. Les résultats des programmes de développement (contribution suisse et niveau pays)

Un dispositif, basé sur les cadres de résultats de la stratégie 2013–2016 (Annexe 2) est mis en place pour suivre l'évolution des indicateurs retenus (matrice de suivi). Au niveau des projets, la DDC organise avec chaque partenaire / mandataire un suivi semestriel pour apprécier l'atteinte des résultats et identifier les leçons apprises. Elle se base sur les bilans d'étapes ou de fin de phase élaborés en rapport avec les situations de référence déjà établies. L'évaluation des résultats de développement du Bénin se base sur les indicateurs retenus par la SCRIP et le système de suivi mis en place dans ce cadre afin d'utiliser, autant que possible, les indicateurs et données existants.

### 3. La gestion du portefeuille

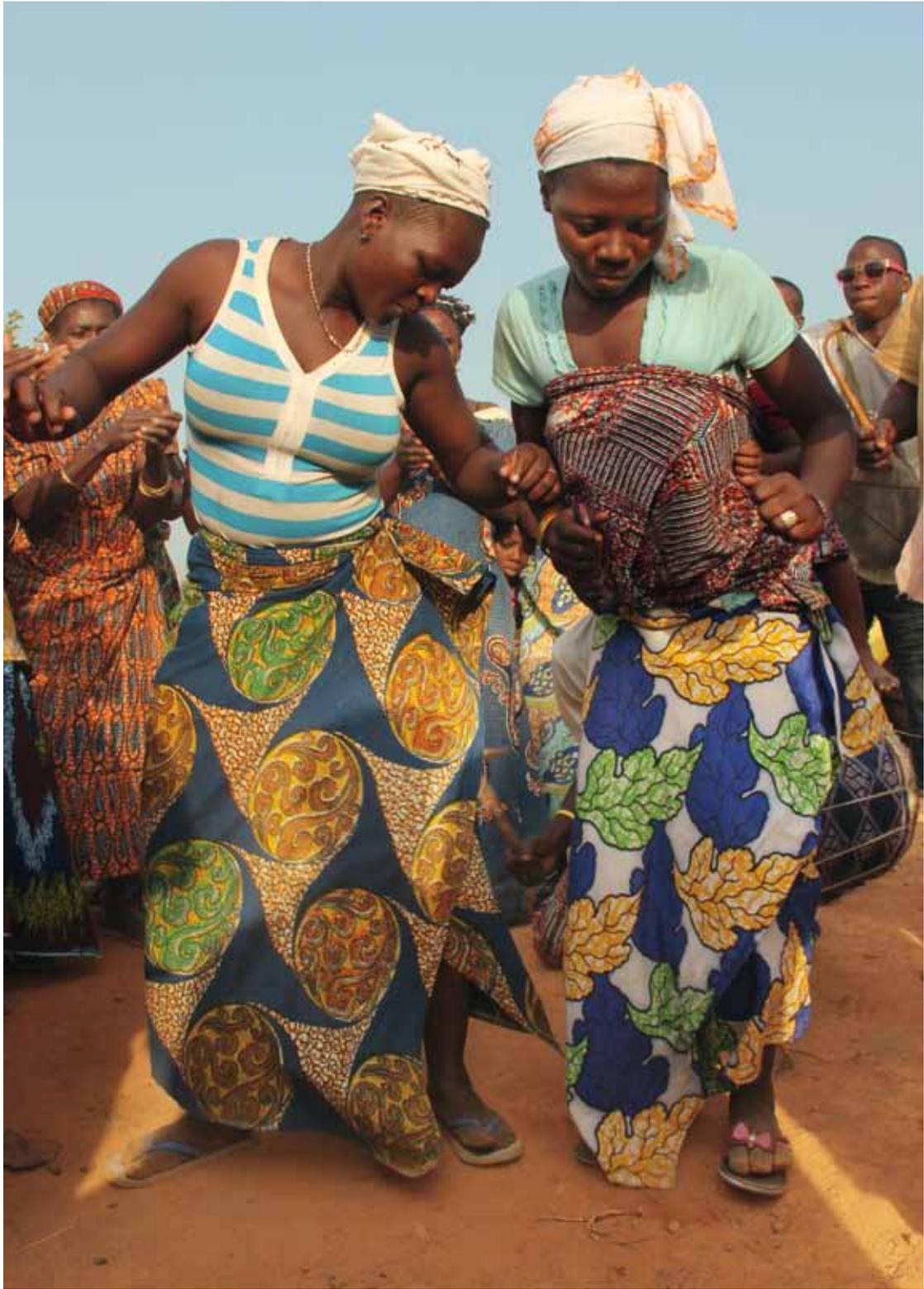
La gestion du portefeuille fait référence aux décisions de management et aux actions définies dans la stratégie de coopération qui exercent une influence directe sur l'atteinte des résultats. Les éléments importants de la gestion du portefeuille ont été identifiés et inclus dans la matrice de suivi. On dénombre parmi ceux-ci les questions financières (gestion de l'allocation budgétaire, répartition par domaine et

montant des propositions de crédits), les modalités d'aide (répartition entre contributions / mandats / fonds sectoriels, présence au niveau local et national, répartition géographique) et certaines modalités de mise en œuvre telles que le partenariat centré sur les acteurs institutionnels et les thèmes transversaux.

Le bureau de coopération s'appuie sur les moments forts déjà existants (revue annuelle à mi-parcours des performances, rapport annuel) pour assurer le suivi de la stratégie de coopération. Ce suivi sera effectué dans le cadre du rapport annuel et portera sur l'ensemble des champs d'observation. Lors de la revue annuelle à mi-parcours, les performances des programmes de la coopération suisse et la gestion du portefeuille seront évaluées. Le suivi des principaux indicateurs d'effet et d'impact dans le Borgou/Alibori est fait tous les deux ans par un consultant qui mènera une réflexion / analyse sur la vérification des hypothèses posées.

## 8.2 Reporting & Evaluation

Un rapport annuel est élaboré et transmis à la DDC à Berne afin de renseigner l'évolution et les progrès de ces trois champs d'observation (contexte, développement, gestion) et assurer, à travers des mesures correctives, l'avancée vers les résultats attendus. Ce rapport annuel se concentre avant tout sur les effets et indicateurs définis dans la stratégie (cadres de résultats) et résume de manière succincte les évolutions relatives au contexte et à la gestion du portefeuille. Ces aspects sont détaillés dans des rapports spécifiques (MERV, Rapport de Gestion du Bureau, etc.) produits annuellement à la même période. Une revue externe de la stratégie de coopération sera menée début 2016 afin d'en tirer des leçons pour le futur.



# Annexe 1: Tableau synoptique de la SCRP Bénin 2011–2015 et de la Stratégie de coopération suisse au Bénin 2013–2016

Axes de la « Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP), 2011-2015 »				
<b>Accélération durable de la croissance</b> Stabilisation du cadre macroéconomique Dynamisation du secteur privé Diversification de l'économie Promotion de l'intégration régionale	<b>Développement des infrastructures</b> Infrastructures de transport Infrastructures d'énergie Infrastructures hydraulique et d'assainissement	<b>Renforcement du capital humain</b> Promotion d'une éducation de développement Renforcement de la formation professionnelle Amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de santé et de nutrition	<b>Promotion de la bonne gouvernance</b> Accélération des réformes administratives Renforcement de l'Etat de droit et des libertés individuelles	<b>Développement équilibré et durable de l'espace national</b> Développement durable des régions et localités Emergence des pôles de développement et de croissance Environnement, gestion des ressources naturelles et cadre de vie
Stratégie de Coopération 2013 – 2016 de la DDC au Bénin				
<b>Finalité</b> La finalité de la coopération suisse au Bénin est la réduction de la pauvreté, plus spécifiquement dans les régions du Nord - Est (Borgou l'Alibori). Elle s'inscrit dans l'accompagnement des efforts et des ambitions des citoyennes et des citoyens, des organisations communautaires et des collectivités publiques pour un développement inclusif et créateur de revenus et pour le renforcement d'institutions démocratiques assurant des services de base de proximité bénéficiant à tous et à toutes.				
Développement Economique Rural		Education/Formation Professionnelle		Gouvernance locale
<i>Réduction de la pauvreté par l'augmentation de la productivité, la compétitivité, la reconnaissance de la contribution des exploitations familiales paysannes à la sécurité alimentaire et la création d'emplois</i>		<i>Accessibilité pour les enfants, les jeunes et les adultes à une éducation de base et une formation professionnelle de qualité adaptées aux réalités socio-économiques du milieu (pertinence, équité, durabilité)</i>		<i>Amélioration des conditions de vie pour les hommes, les femmes et les enfants grâce à l'accès à des services publics locaux de qualité délivrés par les communes dotées de ressources et des capacités de gestion nécessaires, sous contrôle d'une société civile citoyenne</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamisation des filières de productions, de commercialisation et d'exportation</li> <li>Renforcement des EFP par l'accompagnement /l'offre de services des OSP et des services déconcentrés</li> <li>Renforcement du plaidoyer et dialogue politique des OSP</li> <li>Renforcement du secteur privé</li> <li>Développement d'une offre de formation professionnelle agricole et artisanale flexible et adaptée à la demande</li> <li>Mise à disposition et gestion par les communes d'infrastructures économiques rurales</li> <li>Amélioration de l'environnement institutionnel, juridique et politique en faveur des EFP et des acteurs locaux du secteur privé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès pour les adultes à l'alphabétisation et à l'éducation</li> <li>Accès pour les enfants exclus du système et les jeunes à une éducation de base et à une formation professionnelle adaptée au marché</li> <li>Amélioration de l'équité dans l'accès au système éducatif</li> <li>Amélioration de la qualité des offres éducatives</li> <li>Dynamisation et maîtrise d'ouvrage des acteurs communaux</li> <li>Amélioration de l'environnement institutionnel, juridique et politique à l'alphabétisation, l'éducation non formelle et la formation professionnelle</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Accroissement des ressources propres des communes</li> <li>Amélioration de l'efficacité de la délivrance des services publics (accent sur éducation et santé)</li> <li>Amélioration de l'articulation décentralisation/déconcentration</li> <li>Promotion de l'intercommunalité comme mécanisme de mutualisation des ressources et planification de l'aménagement du territoire.</li> <li>Promotion de la citoyenneté locale et de la réédition des comptes</li> <li>Amélioration de l'environnement institutionnel, juridique et politique à la décentralisation</li> </ul>
Thèmes transversaux				
Genre		Gouvernance		
Répartition du portefeuille en francs suisses et en % (objectif 2016) Budget indicatif 2013-2016 : 81 mio CHF				
Développement économique rural	Education/Formation Professionnelle	Gouvernance locale	Autres	Buco
26'000'000 CHF 32%	25'000'000 CHF 31%	14'000'000 CHF 18%	9'000'000 CHF 11%	7'000'000 CHF 8%

# Annexe 2: Cadres des résultats

Remarque préliminaire: Les présents cadres des résultats ont identifié principalement des indicateurs quantitatifs pour mesurer l'avancée des effets (outcomes) attendus. Ces indicateurs seront complétés par une analyse qualitative des résultats obtenus afin de mieux apprécier les effets de la stratégie de coopération. Le système de suivi et de rapportage veillera à systématiquement désagréger les données par sexe lorsque l'indicateur s'y prête.

N.B. Pour les abréviations non explicitées dans le texte, voir à la fin du cadre de résultat de chaque domaine.

## 1 Cadre des résultats du domaine Développement Economique Rural (DER)

Domaine 1 Développement Economique Rural (DER)																																												
Finalité Une réduction de la pauvreté atteinte par (i) l'augmentation de la productivité, (ii) la compétitivité, (iii) la reconnaissance de la contribution des Exploitations Familiales Paysannes à la sécurité alimentaire et (iv) à la création d'emplois.																																												
(1) Outcomes du domaine	(2) Logique d'intervention, hypothèses et risques	(3) Outcomes de développement du Bénin <sup>1</sup>																																										
<p><b>1<sup>er</sup> outcome du domaine DER</b>  <b>Une économie rurale dynamique dans les départements du Borgou et de l'Alibori crée des revenus et des emplois grâce à une dynamisation des filières de production, de commercialisation et d'exportation.</b></p> <p><b>Indicateurs liés au premier outcome</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de nouveaux marchés publics attribués à des entreprises locales</td> <td>N/A</td> <td>≥ 500</td> </tr> <tr> <td>Volume financier de ces nouveaux marchés</td> <td>N/A</td> <td>≥ 1 Mia</td> </tr> <tr> <td>Nombre de nouveaux contrats d'approvisionnement passés entre les OSP et les usagers (commerçants, transporteurs, etc.)</td> <td>N/A</td> <td>≥ 50</td> </tr> <tr> <td>Volume d'affaire de ces nouveaux contrats</td> <td>N/A</td> <td>≥ 5 Mia</td> </tr> <tr> <td>Nombre de petites et moyennes entreprises dans le Borgou et l'Alibori actives dans la transformation et la commercialisation de produits locaux</td> <td>13'650</td> <td>14'330 (+ 5%)</td> </tr> <tr> <td>Augmentation réelle du chiffre d'affaires moyen de ces entreprises (hypothèse le nombre d'emplois par entreprises reste égal ou augmente).</td> <td>N/A</td> <td>≥ 10%</td> </tr> </tbody> </table>		2011	2016	Nombre de nouveaux marchés publics attribués à des entreprises locales	N/A	≥ 500	Volume financier de ces nouveaux marchés	N/A	≥ 1 Mia	Nombre de nouveaux contrats d'approvisionnement passés entre les OSP et les usagers (commerçants, transporteurs, etc.)	N/A	≥ 50	Volume d'affaire de ces nouveaux contrats	N/A	≥ 5 Mia	Nombre de petites et moyennes entreprises dans le Borgou et l'Alibori actives dans la transformation et la commercialisation de produits locaux	13'650	14'330 (+ 5%)	Augmentation réelle du chiffre d'affaires moyen de ces entreprises (hypothèse le nombre d'emplois par entreprises reste égal ou augmente).	N/A	≥ 10%	<p><b>Liens entre les outcomes béninois et le 1<sup>er</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La dynamisation de l'économie rurale du Borgou/Alibori (18% de la population béninoise) contribue à la croissance économique globale du pays.</li> <li>- La croissance économique dans les zones rurales permet aux exploitations familiales paysannes et artisanales de profiter des marchés locaux dynamisés.</li> <li>- Les outcomes du domaine stimulent directement les exportations des produits locaux vers les pays de la sous-région, ce qui provoque un afflux de devises et contribue à une amélioration de la balance des paiements courants.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b>  Le domaine vise, directement et indirectement, à organiser et à dynamiser les filières de production agricoles et artisanales locales pour stimuler les marchés locaux. A cette fin, plusieurs stratégies complémentaires seront mises en œuvre, notamment</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>L'encouragement à la création et au renforcement des inter-professions agricoles et artisanales.</li> <li>L'encouragement à la création et le renforcement des petites et moyennes entreprises actives dans la transformation des produits locaux.</li> <li>La mise à disposition d'infrastructures économiques rurales (marché à bétail, hangar, marchés secondaires de produits agricoles).</li> <li>Des offres de formation professionnelle artisanale et agricole permettant aux individus et aux acteurs sociaux de s'approprier de nouvelles technologies et de prospecter de nouveaux marchés pour devenir plus compétitifs dans la sous-région.</li> </ol> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'environnement économique dans la sous-région reste favorable à un développement du secteur productif dans la zone d'intervention.</li> <li>- Les interventions de la DDC sont soutenues par des efforts similaires de la part du gouvernement et d'autres acteurs (PTF, opérateurs économiques, organisations non gouvernementales).</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les efforts pour renforcer les faibles capacités des organisations socioprofessionnelles et la faible compétitivité des entreprises ne sont pas couronnés de succès.</li> </ul>	<p><b>Outcome de développement du Bénin (SCRPA Axe 1)</b>  <b>Accélération durable de la croissance économique et de la transformation de l'économie béninoise (amélioration du bien être de la population, OMD 1)</b></p> <p><b>Indicateurs</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de croissance économique</td> <td>3.1%</td> <td>7.6%</td> </tr> <tr> <td>Incidence de la pauvreté monétaire rurale</td> <td>32%</td> <td>26%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Outcome de développement du Bénin (PSRSA)</b>  <b>Contribuer à la croissance et à la sécurité alimentaire à travers une production efficace et une gestion durable des exploitations (Objectif global 1)</b></p> <p><b>Indicateur</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>PIB agricole</td> <td>2.9%</td> <td>6.5%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Outcome de développement du Bénin (PSRSA)</b>  <b>Assurer la compétitivité et l'accès des productions et produits aux marchés grâce à la promotion des filières agricoles (Objectif global 2)</b></p> <p><b>Indicateur</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Volume des exportations des produits agricoles</td> <td>232 Mia</td> <td>348 Mia</td> </tr> </tbody> </table>		2011	2015	Taux de croissance économique	3.1%	7.6%	Incidence de la pauvreté monétaire rurale	32%	26%		2011	2015	PIB agricole	2.9%	6.5%		2011	2015	Volume des exportations des produits agricoles	232 Mia	348 Mia
	2011	2016																																										
Nombre de nouveaux marchés publics attribués à des entreprises locales	N/A	≥ 500																																										
Volume financier de ces nouveaux marchés	N/A	≥ 1 Mia																																										
Nombre de nouveaux contrats d'approvisionnement passés entre les OSP et les usagers (commerçants, transporteurs, etc.)	N/A	≥ 50																																										
Volume d'affaire de ces nouveaux contrats	N/A	≥ 5 Mia																																										
Nombre de petites et moyennes entreprises dans le Borgou et l'Alibori actives dans la transformation et la commercialisation de produits locaux	13'650	14'330 (+ 5%)																																										
Augmentation réelle du chiffre d'affaires moyen de ces entreprises (hypothèse le nombre d'emplois par entreprises reste égal ou augmente).	N/A	≥ 10%																																										
	2011	2015																																										
Taux de croissance économique	3.1%	7.6%																																										
Incidence de la pauvreté monétaire rurale	32%	26%																																										
	2011	2015																																										
PIB agricole	2.9%	6.5%																																										
	2011	2015																																										
Volume des exportations des produits agricoles	232 Mia	348 Mia																																										
<p><b>2<sup>ème</sup> outcome du domaine DER</b>  <b>La productivité (du travail et/ou de la terre) des exploitations familiales paysannes (EFP), membres d'une OSP, augmente de manière durable, ce qui permet un accroissement des revenus des hommes et des femmes et une amélioration de la sécurité alimentaire.</b></p> <p><b>Indicateurs liés au 2<sup>ème</sup> outcome</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Augmentation durable de revenus nets additionnels (produits par les activités des programmes) de 7'000 exploitations familiales paysannes ou des familles artisanes</td> <td>2</td> <td>≥ 20%</td> </tr> <tr> <td>Part de ces revenus nets familiaux additionnels générés et contrôlés par les femmes</td> <td>3</td> <td>≥ 40%</td> </tr> </tbody> </table>		2011	2016	Augmentation durable de revenus nets additionnels (produits par les activités des programmes) de 7'000 exploitations familiales paysannes ou des familles artisanes	2	≥ 20%	Part de ces revenus nets familiaux additionnels générés et contrôlés par les femmes	3	≥ 40%	<p><b>Liens entre les outcomes béninois et le 2<sup>ème</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des EFP individuelles contribue à une augmentation de leur pouvoir d'achat.</li> <li>- Les mesures pour améliorer la productivité sont développées par filière (amélioration des semences, gestion de l'eau, gestion foncière, mécanisation...)</li> <li>- L'économie de la région devient dynamique, y compris dans les secteurs non agricoles, ce qui contribue à dynamiser l'économie nationale.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les EFP et les artisan-e-s ont renforcé leurs capacités de production.</li> <li>- Leurs revenus s'accroissent, en partie grâce (i) à la formation professionnelle agricole et artisanale et (ii) aux services offerts par les OSP de base (conseil à l'EFP).</li> </ul> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'environnement économique dans la sous-région reste favorable au développement du secteur productif dans la zone d'intervention.</li> <li>- Les interventions de la DDC sont soutenues par des efforts similaires du gouvernement et des autres acteurs (PTF, opérateurs économiques, organisations non gouvernementales).</li> <li>- Les OSP offrent des services de qualité à leurs membres.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La variabilité climatique et les variations des prix du marché mettent en danger l'EFP individuelle.</li> <li>- L'augmentation des coûts de production diminue les marges bénéficiaires.</li> <li>- Les OSP de base ne sont pas en mesure de rendre les services qu'on attend d'elles.</li> </ul>																																		
	2011	2016																																										
Augmentation durable de revenus nets additionnels (produits par les activités des programmes) de 7'000 exploitations familiales paysannes ou des familles artisanes	2	≥ 20%																																										
Part de ces revenus nets familiaux additionnels générés et contrôlés par les femmes	3	≥ 40%																																										

<sup>1</sup> Il n'est pas possible de trouver des correspondances strictes entre les outcomes du portefeuille suisse et les outcomes de développement du Bénin. En conséquence, les outcomes béninois ne sont liés à aucun outcome suisse particulier.

<sup>2</sup> & <sup>3</sup> La valeur de base sera disponible avec une enquête de base des producteurs et productrices faite par les OSP (appelée «carte d'identité rurale»). La méthode du « beneficiary assessment » sera utilisée au besoin lors de cette enquête.

<p><b>3<sup>ème</sup> outcome du domaine DER</b>  <b>Les politiques sectorielles sont davantage centrées sur le développement des exploitations familiales paysannes grâce au rôle renforcé des OSP.</b></p> <p><b>Indicateurs liés au 3<sup>ème</sup> outcome</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de propositions substantielles, argumentées et publiées sur les enjeux du secteur DER par les OSP et leurs faitières</td> <td>1</td> <td>≥ 15</td> </tr> <tr> <td>Nombre de changements des politiques du secteur favorables aux exploitations familiales paysannes du secteur approuvés grâce à l'engagement des OSP et leurs faitières<sup>4</sup></td> <td>?</td> <td>≥ 5</td> </tr> <tr> <td>Part des femmes dans les bureaux des OSP</td> <td>≤ 5%</td> <td>≥ 15%</td> </tr> </tbody> </table>		2011	2016	Nombre de propositions substantielles, argumentées et publiées sur les enjeux du secteur DER par les OSP et leurs faitières	1	≥ 15	Nombre de changements des politiques du secteur favorables aux exploitations familiales paysannes du secteur approuvés grâce à l'engagement des OSP et leurs faitières <sup>4</sup>	?	≥ 5	Part des femmes dans les bureaux des OSP	≤ 5%	≥ 15%	<p><b>Liens entre les outcomes béninois et le 3<sup>ème</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La dynamisation de l'économie rurale dépend largement d'évolutions politiques et institutionnelles favorables aux acteurs économiques.</li> <li>- Des politiques sectorielles (agricole, artisanale, commerciale) plus favorables aux EFP vont créer un environnement qui permet aux EFP de mieux se développer économiquement et socialement.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OSP faitières artisanales et agricoles deviennent incontournables dans la définition des politiques et stratégies sectorielles.</li> <li>- Renforcées, elles font des propositions politiques de qualité qui induisent des changements de l'environnement institutionnel et politique du secteur.</li> <li>- La «carte d'identité rurale» permet la reconnaissance du statut du paysan au niveau national, ce qui renforce les OSP faitières dans le dialogue politique.</li> </ul> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conformément à l'option stratégique du PSRSA, les OSP faitières deviennent des partenaires de l'Etat dans la planification, l'exécution et le suivi des politiques nationales.</li> <li>- En profitant des expériences soutenues par la DDC, les OSP faitières font des propositions pertinentes qui sont prises en compte par les acteurs publics.</li> <li>- Le dialogue politique mené par la DDC dans les espaces de dialogue (par ex. groupes sectoriels de PTF) renforce la position des OSP faitières dans la définition de politiques et programmes nationaux.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OSP sont instrumentalisées par l'Etat et les opérateurs économiques à leur propre profit.</li> <li>- Les conflits non-résolus dans le secteur cotonnier bloquent le dialogue entre les acteurs publics et les OSP.</li> </ul>	
	2011	2016												
Nombre de propositions substantielles, argumentées et publiées sur les enjeux du secteur DER par les OSP et leurs faitières	1	≥ 15												
Nombre de changements des politiques du secteur favorables aux exploitations familiales paysannes du secteur approuvés grâce à l'engagement des OSP et leurs faitières <sup>4</sup>	?	≥ 5												
Part des femmes dans les bureaux des OSP	≤ 5%	≥ 15%												
<p><b>(4) Lignes d'intervention du domaine</b></p>														
<p><b>Orientations stratégiques</b>  L'approche centrée sur les acteurs vise à soutenir exclusivement les acteurs nationaux et ceci aux niveaux local, régional et national.  L'intervention de la DDC dans ce domaine se caractérise par les cinq principes suivants</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir et renforcer les exploitations familiales paysannes en développant les capacités des organisations socioprofessionnelles paysannes pour qu'elles offrent des services de qualité à leurs membres (formation continue, conseil à l'EFP, contrats d'approvisionnement, commercialisation, développement des filières - par exemple maïs, igname, riz, manioc, soja, production de lait, élevage de bovins et petits ruminants - etc.) ou facilitent l'accès aux services offerts par d'autres acteurs (par exemple les services étatiques déconcentrés).</li> <li>Créer et renforcer des micro, petites et moyennes entreprises (dont les entreprises artisanales familiales) actives dans la transformation et la commercialisation des produits et services locaux pour le marché local.</li> <li>Appuyer les acteurs locaux dans le domaine de la formation professionnelle artisanale et agricole pour qu'ils développent une offre flexible et adaptée à la demande réelle, y compris en soutenant l'Etat pour qu'il mette en place un système pour la formation professionnelle. Cette ligne d'intervention s'articule fortement avec le domaine éducation / formation professionnelle dans le but d'assurer un continuum dans l'éducation des jeunes béninois.</li> <li>Appuyer les communes et les OSP dans la mise à disposition et la gestion durable d'infrastructures économiques rurales (marchés de produits agricoles, magasins de stockage, routes, etc.) qui facilitent le développement de l'économie locale. Cette ligne d'intervention s'articule fortement avec le domaine gouvernance locale qui travaille sur la maîtrise d'ouvrage communale et l'intercommunalité.</li> <li>Appuyer le plaidoyer et le dialogue politique des organisations faitières du secteur agricole afin d'améliorer l'environnement institutionnel, juridique et politique des EFP et des autres acteurs locaux du secteur privé (artisans, micro et petits entrepreneurs), notamment sur la politique des intrants agricoles et la question foncière. Cette ligne d'intervention sera accompagnée par des contributions à des fonds nationaux pour le développement du secteur.</li> </ol> <p>Pour assurer un meilleur suivi des programmes DER dans la zone d'intervention, une Unité de gestion des partenariats sera établie à Parakou.</p> <p><b>Intégration régionale</b>  Le domaine DER s'inscrit dans le cadre de la politique agricole de la CEDEAO de la manière suivante</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir un développement économique rural intégrant les aspects transfrontaliers (transformation, marchés, transhumance, etc.).</li> <li>Sensibiliser, en collaboration directe avec le programme régional de la Division Afrique de l'Ouest (DDC), les organisations socioprofessionnelles faitières du secteur agricole et artisanal ainsi que les institutions nationales en charge des politiques agricoles de la CEDEAO.</li> <li>Appuyer les partenaires, notamment les acteurs nationaux (OSP, communes, structures déconcentrées de l'Etat, structures d'appui), pour qu'ils articulent/coordonnent leurs activités avec leurs collègues de la sous-région.</li> </ol>														
<p><b>(5) Ressources, partenariats</b></p>														
<p><b>Ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le budget du domaine DER est planifié à hauteur de CHF 26 millions, soit 32% des engagements de la stratégie de coopération (hors la formation professionnelle agricole et artisanale émergeant au budget du domaine éducation / formation professionnelle).</li> <li>- Financement conjoint en négociation avec le Conseil de la Région Picardie (France) pour le programme de promotion des micros, petites et moyennes entreprises.</li> <li>- Paniers communs en cours de négociation avec la Coopération Technique Belge, le FIDA, la FAO et la Banque Mondiale pour alimenter le « Fonds National pour le Développement du Secteur Agricole » (FNDA).</li> </ul> <p><b>Partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue politique sectoriel en partenariat avec les ambassades des Pays-Bas et de la Belgique, le FIDA, la FAO et d'autres partenaires techniques et financiers.</li> <li>- Mise en œuvre du domaine en partenariat avec les organisations socioprofessionnelles paysannes départementales (URP, URCIM, ANOPER, OSP de base) et faitières (PNOPPA, FUPRO, ANAF, ANOPER, CNAB) et, selon les opportunités, avec les pouvoirs publics au niveau national (Ministère de l'agriculture), départemental ou communal (CERPA, CECPA).</li> <li>- Infrastructures économiques rurales en partenariat avec les communes et leurs intercommunalités.</li> <li>- Facilitation de la bonne gestion des savoirs et promotion de l'innovation parmi les acteurs privés des partenariats avec des structures béninoises de recherche (instituts de recherche, universités, etc.) sont envisagés.</li> </ul>														

**Abréviations**

<b>ANAF</b>	Association Nationale des Femmes Agricultrices de la FURPRO
<b>ANOPER</b>	Association Nationale des Organisations de Producteurs et d'Éleveurs de Ruminants
<b>CECPA</b>	Centre Communal de Production Agricole
<b>CERPA</b>	Centre Régional de Production Agricole
<b>CNAB</b>	Confédération Nationale des Artisans du Bénin
<b>DER</b>	Développement Economique Rural
<b>EFP</b>	Exploitation Familiale Paysanne
<b>FUPRO</b>	Fédération des Unions des Producteurs du Bénin
<b>PNOPPA</b>	Plateforme nationale des Organisations Paysannes et Professionnelles Agricoles
<b>PSRSA</b>	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
<b>URP</b>	Union Régionale des Producteurs
<b>URCIM</b>	Union Régionale des Chambres Interdépartementales des Métiers

<sup>4</sup> Une attention toute particulière sera portée sur les politiques d'intrants agricoles, notamment de semences et à la question foncière

## 2 Cadre des résultats du domaine Education - Formation Professionnelle

Domaine 2 Education - Formation Professionnelle (Education / FP)																																																																										
<p><b>Finalité</b> Les enfants, les jeunes et les adultes des départements du Borgou et de l'Alibori ont accès à une éducation de base et une formation professionnelle de qualité adaptée aux réalités socio-économiques du milieu (pertinence, équité, financement durable).</p>																																																																										
<p><b>(1) Outcomes du domaine</b></p> <p><b>1<sup>er</sup> outcome du domaine Education / FP</b>  <b>Les enfants exclus du système éducatif, les jeunes et les adultes ont accès à une éducation et une formation professionnelle de base adaptée au marché.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs liés au premier outcome</th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réduction du taux d'analphabétisme (Borgou)</td> <td>68%</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Réduction du taux d'analphabétisme (Alibori)</td> <td>70%</td> <td>65%</td> </tr> <tr> <td>Nombre de personnes alphabétisées par année dans Borgou et Alibori.</td> <td>20'000</td> <td>80'000</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives</td> <td>750</td> <td>5'000</td> </tr> <tr> <td>Nombre de jeunes et d'adultes réussissant un cursus de formation professionnelle</td> <td>0</td> <td>5'000</td> </tr> <tr> <td>Proportion de filles parmi les jeunes et les adultes suivant un cursus de formation professionnelle</td> <td>0</td> <td>≥ 50%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>2<sup>ème</sup> outcome du domaine Education / FP</b>  <b>La commune assure la maîtrise d'ouvrage de l'ENF et de la formation professionnelle.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs liés au 2<sup>ème</sup> outcome</th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de communes où l'ENF et la FP sont inscrites dans les plans de développement communaux</td> <td>0</td> <td>14<sup>5</sup></td> </tr> <tr> <td>Nombre de commune ayant au moins un agent qualifié en éducation et/ou formation professionnelle</td> <td>0/14</td> <td>10/14</td> </tr> <tr> <td>Nombre de commune ayant un cadre de concertation sur l'éducation et la formation fonctionnelle (STD Etat, collectivités, ONG, OSP)</td> <td>0/14</td> <td>10/14</td> </tr> <tr> <td>Cadre de concertation départemental existant et fonctionnel</td> <td>Non</td> <td>Oui</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs liés au premier outcome	2011	2016	Réduction du taux d'analphabétisme (Borgou)	68%	50%	Réduction du taux d'analphabétisme (Alibori)	70%	65%	Nombre de personnes alphabétisées par année dans Borgou et Alibori.	20'000	80'000	Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives	750	5'000	Nombre de jeunes et d'adultes réussissant un cursus de formation professionnelle	0	5'000	Proportion de filles parmi les jeunes et les adultes suivant un cursus de formation professionnelle	0	≥ 50%	Indicateurs liés au 2 <sup>ème</sup> outcome	2011	2016	Nombre de communes où l'ENF et la FP sont inscrites dans les plans de développement communaux	0	14 <sup>5</sup>	Nombre de commune ayant au moins un agent qualifié en éducation et/ou formation professionnelle	0/14	10/14	Nombre de commune ayant un cadre de concertation sur l'éducation et la formation fonctionnelle (STD Etat, collectivités, ONG, OSP)	0/14	10/14	Cadre de concertation départemental existant et fonctionnel	Non	Oui	<p><b>(2) Logique d'intervention, hypothèses et risques</b></p> <p><b>Liens entre les outcomes béninois et le 1<sup>er</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'appui à l'éducation non formelle des enfants marginalisés, la création des passerelles avec le formel et l'alphabétisation des adultes contribuent à réduire les inégalités en matière d'accès et de maintien dans l'éducation de base.</li> <li>- Le développement des compétences techniques et professionnelles pour les jeunes et les adultes joue un rôle important pour lutter contre l'exclusion et favoriser le développement socio-économique.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b>  Le domaine contribue à réduire le taux d'analphabétisme tout en visant l'augmentation significative du nombre de personnes formées avec un accent particulier sur l'éducation/formation des jeunes et des femmes. A cette fin, plusieurs stratégies complémentaires seront mises en œuvre, notamment</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>La construction de programmes de formation professionnelle qui s'articulent systématiquement avec les programmes d'alphabétisation.</li> <li>La valorisation des acquis des apprenant-e-s à travers la promotion d'un environnement lettré et la promotion des TIC dans l'utilisation écrite des langues nationales.</li> <li>La promotion d'offres éducatives équivalentes au cycle primaire favorisant l'insertion des jeunes dans leur milieu.</li> <li>L'institutionnalisation de passerelles avec le système formel.</li> <li>L'information puis l'implication des structures étatiques nationales et départementales dans l'initiative du PAEFE.</li> <li>La promotion d'un environnement favorable à la réussite scolaire et académique des filles.</li> </ol> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services centraux des ministères certifient les offres éducatives et de formation du non formel.</li> <li>- Les ministères en charge de l'éducation travaillent de manière décloisonnée.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité d'absorption du système est insuffisante au regard du fort taux démographique dans la zone d'intervention (4,2%).</li> <li>- Les PTF n'incluent pas l'éducation dans leurs interventions.</li> </ul> <p><b>Liens entre l'outcome béninois et le 2<sup>ème</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La promotion de l'alphabétisation et de la formation professionnelle par les communes bénéficie des effets des programmes de renforcement de leurs capacités (domaine gouvernance locale).</li> <li>- L'alphabétisation et la formation professionnelle rendent les hommes et les femmes plus aptes à prendre en main leur propre développement personnel mais également celui de leur communauté et de la société.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les collectivités locales, avec l'appui des services déconcentrés, assurent une gestion locale des affaires éducatives et de la formation professionnelle.</li> <li>- L'ENF est prise en compte dans les documents administratifs de la commune.</li> <li>- Le dispositif de formation professionnelle permet de prendre en compte de nouveaux acteurs tels que les collectivités territoriales, les structures déconcentrées et les organisations socio professionnelles.</li> <li>- Les responsabilités des collectivités locales dans le financement de l'éducation professionnelle et de la formation de base sont clarifiées.</li> </ul> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a une réelle volonté politique de transférer des ressources financières.</li> <li>- Des ressources humaines de qualité, compétente pour la gestion de l'éducation / formation professionnelle, sont disponibles pour aller travailler dans les administrations communales</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Etat ne transfère pas de ressources financières pour l'ENF.</li> <li>- Le manque de ressources financières publiques pour les alternatives éducatives et la formation professionnelle.</li> </ul>	<p><b>(3) Outcomes de développement du Bénin</b></p> <p><b>Outcomes de développement du Bénin (PDDSE)</b>  <b>Réalisation en 2015 de la scolarisation primaire universelle</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réduction du taux d'analphabétisme (Borgou)</td> <td>68%</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Réduction du taux d'analphabétisme (Alibori)</td> <td>70%</td> <td>65%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Outcomes de développement du Bénin (PDDSE)</b>  <b>Mise en œuvre de programmes spécifiques d'éducation des enfants de 9 à 15 ans</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'achèvement</td> <td>64%</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives</td> <td>0</td> <td>20'000</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Outcomes de développement du Bénin (PDDSE)</b>  <b>Prise de mesures incitatives pour encourager la formation technique des jeunes filles</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'achèvement</td> <td>64%</td> <td>100%</td> </tr> <tr> <td>Proportion des filles dans le secondaire</td> <td>41%</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'apprentis qui réussissent au certificat de qualification au métier (CQM) au niveau national</td> <td>0</td> <td>50'000</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Outcome de développement du Bénin (SCR3)</b>  <b>Renforcer la mobilisation démocratique autour des objectifs de développement du territoire communal, en reconnaissant le rôle des acteurs sociaux professionnels du territoire.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Part du budget de l'éducation transféré aux communes pour l'ENF</td> <td>0,75%</td> <td>2%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2011	2015	Réduction du taux d'analphabétisme (Borgou)	68%	50%	Réduction du taux d'analphabétisme (Alibori)	70%	65%	Indicateurs	2011	2015	Taux d'achèvement	64%	100%	Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives	0	20'000	Indicateurs	2011	2015	Taux d'achèvement	64%	100%	Proportion des filles dans le secondaire	41%	50%	Nombre d'apprentis qui réussissent au certificat de qualification au métier (CQM) au niveau national	0	50'000	Indicateurs	2011	2015	Part du budget de l'éducation transféré aux communes pour l'ENF	0,75%	2%
Indicateurs liés au premier outcome	2011	2016																																																																								
Réduction du taux d'analphabétisme (Borgou)	68%	50%																																																																								
Réduction du taux d'analphabétisme (Alibori)	70%	65%																																																																								
Nombre de personnes alphabétisées par année dans Borgou et Alibori.	20'000	80'000																																																																								
Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives	750	5'000																																																																								
Nombre de jeunes et d'adultes réussissant un cursus de formation professionnelle	0	5'000																																																																								
Proportion de filles parmi les jeunes et les adultes suivant un cursus de formation professionnelle	0	≥ 50%																																																																								
Indicateurs liés au 2 <sup>ème</sup> outcome	2011	2016																																																																								
Nombre de communes où l'ENF et la FP sont inscrites dans les plans de développement communaux	0	14 <sup>5</sup>																																																																								
Nombre de commune ayant au moins un agent qualifié en éducation et/ou formation professionnelle	0/14	10/14																																																																								
Nombre de commune ayant un cadre de concertation sur l'éducation et la formation fonctionnelle (STD Etat, collectivités, ONG, OSP)	0/14	10/14																																																																								
Cadre de concertation départemental existant et fonctionnel	Non	Oui																																																																								
Indicateurs	2011	2015																																																																								
Réduction du taux d'analphabétisme (Borgou)	68%	50%																																																																								
Réduction du taux d'analphabétisme (Alibori)	70%	65%																																																																								
Indicateurs	2011	2015																																																																								
Taux d'achèvement	64%	100%																																																																								
Nombre d'enfants de 9 à 15 ans pris en charge par les alternatives éducatives	0	20'000																																																																								
Indicateurs	2011	2015																																																																								
Taux d'achèvement	64%	100%																																																																								
Proportion des filles dans le secondaire	41%	50%																																																																								
Nombre d'apprentis qui réussissent au certificat de qualification au métier (CQM) au niveau national	0	50'000																																																																								
Indicateurs	2011	2015																																																																								
Part du budget de l'éducation transféré aux communes pour l'ENF	0,75%	2%																																																																								

<sup>5</sup> Ce chiffre représente l'ensemble des communes des départements du Borgou et de l'Alibori

<p><b>3<sup>ème</sup> outcome du domaine Education / FP</b>  <b>Les politiques et les financements sont favorables à l'alphabétisation, à l'ENF et à la formation professionnelle.</b></p> <p><b>Indicateurs liés au 3<sup>ème</sup> outcome</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Existence d'une coordination intersectorielle fonctionnelle entre les Ministères de l'Education et de la Formation professionnelle</td> <td>Non</td> <td>Oui</td> </tr> <tr> <td>Proportion des programmes de formation validés par le ministère en charge de l'ENF et celui en charge de la formation professionnelle</td> <td>0</td> <td>80%</td> </tr> </tbody> </table>		2011	2016	Existence d'une coordination intersectorielle fonctionnelle entre les Ministères de l'Education et de la Formation professionnelle	Non	Oui	Proportion des programmes de formation validés par le ministère en charge de l'ENF et celui en charge de la formation professionnelle	0	80%	<p><b>Liens entre l'outcome béninois et le 3<sup>ème</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un engagement de l'Etat à financer l'ENF encourage d'autres PTF à s'y investir.</li> <li>- Cet engagement de l'Etat renforce le statut de l'ENF, ce qui a pour conséquence le développement aussi bien de l'offre que la demande, ce qui, à son tour, rend effectif le droit à l'éducation pour toutes et tous.</li> <li>- L'appui à la mise en œuvre des politiques contribue à influencer le taux d'alphabétisation de manière significative et à accroître l'emploi et l'accès à un revenu.</li> </ul> <p><b>Résultat intermédiaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un système de financement durable de l'éducation non formelle est identifié puis mis en place grâce au lobbying et au plaidoyer des organisations de la société civile (OSP, CRADENF, ReNOPAL).</li> </ul> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a une volonté politique de financer effectivement l'éducation non formelle</li> <li>- Des ressources financières sont disponibles.</li> <li>- Le dialogue politique mené par la DDC dans les espaces de dialogue (par ex. groupes sectoriels de PTF) ainsi que le dialogue politique mené par les acteurs nationaux de l'ENF (RENOPA, CRADENF) influence positivement l'engagement de l'Etat.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alphabétisation continue à être isolée du reste du système éducatif au sein du Ministère de l'artisanat, de l'alphabétisation, de la culture et du tourisme. L'Etat ne transfère pas de ressources financières additionnelles pour l'ENF.</li> <li>- Le manque de ressources financières publiques pour les alternatives éducatives et la formation professionnelle.</li> <li>- Des changements fréquents de gouvernement et par conséquent des hauts fonctionnaires affectés à des postes stratégiques.</li> <li>- La faiblesse des revenus des populations les empêche de participer au coût de la formation professionnelle.</li> </ul>	<p><b>Outcome de développement du Bénin (PDDSE)</b>  <b>Mise en œuvre effective de la politique de l'alphabétisation</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Part de l'ENF dans le budget de l'éducation</td> <td>1.0%</td> <td>2.5%</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs	2011	2015	Part de l'ENF dans le budget de l'éducation	1.0%	2.5%
	2011	2016															
Existence d'une coordination intersectorielle fonctionnelle entre les Ministères de l'Education et de la Formation professionnelle	Non	Oui															
Proportion des programmes de formation validés par le ministère en charge de l'ENF et celui en charge de la formation professionnelle	0	80%															
Indicateurs	2011	2015															
Part de l'ENF dans le budget de l'éducation	1.0%	2.5%															
<p><b>(4) Lignes d'intervention du domaine</b></p>																	
<p><b>Orientations stratégiques</b>  L'approche centrée sur les acteurs vise à soutenir exclusivement les acteurs nationaux aux niveaux local, régional et national en fonction de leur potentiel à jouer un "rôle de levier" pour apporter les changements souhaités.</p> <p>L'intervention de la DDC dans ce domaine se caractérise de la manière suivante</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alphabétisation est devenue une activité transversale dans le portefeuille suisse car elle est indispensable aux activités de développement (rural, artisanal, etc.) et demandée dans la plupart des autres programmes de la DDC.</li> <li>- La recherche d'une offre d'éducation/formation qui combine l'acquisition de compétences de base avec des compétences plus spécialisées capables de favoriser l'insertion des jeunes dans leur milieu est une préoccupation clé, surtout dans le monde rural. Les innovations qui ne se limitent pas à l'apprentissage des métiers classiques mais prennent en compte les besoins spécifiques du monde rural, notamment dans l'agriculture, sont encouragées.</li> <li>- L'amélioration de l'équité dans l'accès au système éducatif béninois pour les filles du département du Borgou contribue au développement local et permet la réduction de la pauvreté.</li> <li>- Pour les 9-15 ans exclus du système éducatif formel, les offres d'éducation et de formation adaptées aux réalités socio-économiques de leur milieu serviront de modèle au niveau national.</li> <li>- L'acquisition de compétences pour rendre plus performants les jeunes et les adultes dans leurs activités de production, de transformation, de conservation, de maintenance et de gestion permettent l'accroissement de la productivité et le développement de l'économie rurale.</li> </ul> <p><b>Intégration régionale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articulation avec les partenaires et programmes régionaux (ADEA, ROCARE, PRIQUE, PEPAN, PREPP)</li> <li>- Partage d'expériences avec le Groupe Education/Formation Afrique de l'ouest et le Réseau Education de la DDC</li> <li>- Contribution à l'appréciation des organisations et programmes multilatéraux actifs au Bénin (Partenariat Mondial pour l'Education, UNICEF)</li> </ul>																	
<p><b>(5) Ressources, partenariats</b></p> <p><b>Ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'investissement de la DDC est estimé à CHF 25 millions soit 31% des engagements de la stratégie de coopération.</li> <li>- Financement conjoint en négociation avec l'AFD pour la formation professionnelle.</li> </ul> <p><b>Partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue politique sectoriel en partenariat avec le groupe thématique des PTF de l'éducation (DANIDA, GTZ, AFD, USAID, Partenariat Mondial pour l'Education, UNICEF).</li> <li>- Education de base non formelle. Mise en œuvre en partenariat avec (i) les ministères en charge de l'enseignement primaire et de l'alphabétisation, (ii) les PTF comme l'UNICEF, (iii) les ONG prestataires (Helvetas, DERANA, Sianson), (iv) les acteurs porteurs de changement (OSP, ReNOPAL, CRADENF) et (v) les collectivités locales du Borgou et de l'Alibori.</li> <li>- Formation professionnelle. Mise en œuvre en partenariat avec (i) le ministère en charge de la formation professionnelle, le FODEFCA, la chambre des métiers, (ii) les PTF, la BM, la BAD, l'AFD, (iii) les ONG prestataires (Swisscontact, BAA), (iv) les acteurs porteurs de changement, (OSP, CNAB, CIM et ULCIM) et (v) les collectivités locales du Borgou et de l'Alibori.</li> </ul>																	

**Abréviations**

<b>ADEA</b>	Association pour le développement de l'éducation en Afrique	<b>PEPAN</b>	Programme d'éducation des pasteurs nomades
<b>BAA</b>	Bureau d'Appui aux Artisans	<b>PREPP</b>	Programme régional d'éducation des populations pastorales
<b>CIM</b>	Chambres Interdépartementales de Métiers	<b>ReNOPAL</b>	Réseau National pour les Opérateur-trices d'Alphabétisation
<b>CNAB</b>	Confédération Nationale des Artisans du Bénin	<b>ROCARE</b>	Réseau ouest et centre africain de recherche en éducation
<b>CRADENF</b>	Cercle de Réflexion et d'Action pour le Développement de l'Education Non Formelle	<b>ULCIM</b>	Union Locales des Chambres Interdépartement. des Métiers
<b>ENF</b>	Education Non Formelle		
<b>FODEFCA</b>	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle Continue et de l'Apprentissage		
<b>PAEFE</b>	Programme d'appui à l'éducation et à la formation des enfants exclus du système éducatif		
<b>PDDSE</b>	Plan Décennal de Développement du Secteur Educatif.		

### 3 Cadre des résultats du domaine Gouvernance Locale – Décentralisation

Domaine 3 Gouvernance Locale – Décentralisation																											
Finalité Des conditions de vie pour les hommes, les femmes et les enfants dans les départements du Borgou et de l'Alibori améliorées grâce à l'accès à des services publics locaux de qualité délivrés par des communes dotés des ressources et des capacités de gestion nécessaires, sous le contrôle d'une société civile citoyenne.																											
(1) Outcomes du domaine	(2) Logique d'intervention, hypothèses et risques	(3) Outcomes de développement du Bénin <sup>6</sup>																									
<p><b>1<sup>er</sup> outcome du domaine Gouvernance Locale – Décentralisation</b>  <b>Les ressources propres des communes se sont accrues à la suite de la mobilisation des acteurs économiques et des citoyens.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs liés au premier outcome</th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux de recouvrement de la taxe de développement local dans le Borgou</td> <td>20%</td> <td>60%</td> </tr> <tr> <td>Ressources propres des huit communes du Borgou</td> <td>5%</td> <td>35%</td> </tr> <tr> <td>Nombre de communes qui ont mené des processus participatifs de définition de politiques locales et de reddition des comptes</td> <td>04</td> <td>07</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs liés au premier outcome	2011	2016	Taux de recouvrement de la taxe de développement local dans le Borgou	20%	60%	Ressources propres des huit communes du Borgou	5%	35%	Nombre de communes qui ont mené des processus participatifs de définition de politiques locales et de reddition des comptes	04	07	<p><b>Liens entre les outcomes béninois et le 1<sup>er</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources propres communales renforcent le processus de décentralisation dans la mesure où elles contribuent fortement à assurer l'autonomie financière des communes et augmentent leurs capacités d'investissement dans les domaines sociaux et économiques.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b></p> <p>Le domaine vise à l'augmentation/amélioration</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Des recettes générées par les équipements commerciaux (marchés, marchés à bétail, abattoirs, gare routière etc.)</li> <li>Du recouvrement de la taxe de développement locale (TDL), en particulier en valorisant l'immense potentiel agricole du Borgou (importante zone de production vivrière et de rente).</li> <li>Des processus participatifs impliquant des citoyens qui paient ainsi plus volontiers leurs impôts et taxes.</li> </ol> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les services départementaux des impôts (i) disposent de capacités (financières, humaines et matérielles) pour accompagner les communes dans la mobilisation de la TDL, (ii) et acceptent d'accompagner les communes.</li> <li>- Les élus mettent en œuvre des mesures transparentes de mobilisation des recettes des équipements marchands.</li> <li>- Le dialogue politique mené par la DDC dans les espaces de dialogue (par ex. groupes sectoriels de PTF) ainsi que le dialogue politique mené par les acteurs béninois de la gouvernance locales (élus communaux, ADECOB et autres associations intercommunales, ANCB ) influence positivement l'engagement de l'Etat.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les élections communales de 2013 entraînent un renouvellement important des élus et du personnel de l'administration communale nécessitant du temps et des ressources pour refaire du renforcement de capacité.</li> </ul>	<p><b>Outcome de développement du Bénin (SCRIP Axe 4)</b>  <b>Opérer une réallocation des ressources publiques, en fonction du partage des compétences et en conformité avec les besoins de financement des communes.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Part des transferts aux communes dans le total des dépenses du Budget de l'Etat</td> <td>2.5%</td> <td>3.5%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Outcome de développement du Bénin (SCRIP Axe 4)</b>  <b>Travailler avec les communes sur la mobilisation des ressources locales et mettre en adéquation la fiscalité locale avec les gisements de ressources existants.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Rapport des dépenses des collectivités territoriales dans le total des dépenses du Budget de l'Etat (SCRIP)</td> <td>5.5%</td> <td>6.0%</td> </tr> </tbody> </table>		Indicateur	2011	2015	Part des transferts aux communes dans le total des dépenses du Budget de l'Etat	2.5%	3.5%	Indicateur	2011	2015	Rapport des dépenses des collectivités territoriales dans le total des dépenses du Budget de l'Etat (SCRIP)	5.5%	6.0%
Indicateurs liés au premier outcome	2011	2016																									
Taux de recouvrement de la taxe de développement local dans le Borgou	20%	60%																									
Ressources propres des huit communes du Borgou	5%	35%																									
Nombre de communes qui ont mené des processus participatifs de définition de politiques locales et de reddition des comptes	04	07																									
Indicateur	2011	2015																									
Part des transferts aux communes dans le total des dépenses du Budget de l'Etat	2.5%	3.5%																									
Indicateur	2011	2015																									
Rapport des dépenses des collectivités territoriales dans le total des dépenses du Budget de l'Etat (SCRIP)	5.5%	6.0%																									
<p><b>2<sup>ème</sup> outcome du domaine Gouvernance Locale – Décentralisation</b>  <b>Des services de base de qualité, délivrés par les communes avec l'accompagnement des services déconcentrés de l'Etat, sont accessibles et utilisés par les femmes, les enfants et les hommes.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateurs liés au 2<sup>ème</sup> outcome</th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Taux d'infrastructures scolaires en bon état et utilisées</td> <td>65.2</td> <td>75%</td> </tr> <tr> <td>Taux de fréquentation des centres de santé</td> <td>57%</td> <td>67%</td> </tr> <tr> <td>Perception de la population sur la qualité des soins et du service éducatif</td> <td>7</td> <td>tbd</td> </tr> </tbody> </table>	Indicateurs liés au 2 <sup>ème</sup> outcome	2011	2016	Taux d'infrastructures scolaires en bon état et utilisées	65.2	75%	Taux de fréquentation des centres de santé	57%	67%	Perception de la population sur la qualité des soins et du service éducatif	7	tbd	<p><b>Liens entre les outcomes béninois et le 2<sup>ème</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les appuis DDC à la Préfecture et aux services déconcentrés de l'Etat permettent de mettre en œuvre des outils d'exercice de la tutelle et d'assurer une fonctionnalité des différentes instances de concertation et de coordination.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soutien à la mise en œuvre du programme d'assistance conseil (PAC) a renforcé les capacités d'intervention de la préfecture et des services déconcentrés de l'Etat auprès des communes et a permis l'exécution des Plans Annuels d'Investissement (PAI) des communes.</li> <li>- L'Etat béninois, à partir des expériences de la DDC dans le sous secteur des mutuelles de santé met en œuvre le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU).</li> </ul> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Ministères sectoriels allouent des ressources aux services déconcentrés de l'Etat (SDE) et à la Préfecture, lesquels planifient ensemble et avec les communes les actions d'assistance conseil.</li> <li>- La délivrance de services publics de base aux populations se fait sous la coresponsabilité des communes et des SDE.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La politisation de la société civile ne lui permet pas d'assumer ses responsabilités en matière de veille citoyenne et d'interpellation des acteurs publics pour ce qui touche à la redevabilité et à la transparence dans la gestion des affaires publiques.</li> </ul>	<p><b>Outcome de développement du Bénin (SCRIP Axe 4)</b>  <b>Animer le développement territorial par le Préfet, avec le Conseil Départemental de Concertation et de Coordination (CDCC) et la Conférence Administrative Départementale (CAD).</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Indicateur</th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réalité du fonctionnement du CDCC et de la CAD</td> <td>90%</td> <td>95%</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Indicateur</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Perception de la population sur le fonctionnement de l'administration et des services publics (santé/éducation) EMICoV</td> <td>71,8%</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Indicateur	2011	2015	Réalité du fonctionnement du CDCC et de la CAD	90%	95%		2011	2015	Perception de la population sur le fonctionnement de l'administration et des services publics (santé/éducation) EMICoV	71,8%	
Indicateurs liés au 2 <sup>ème</sup> outcome	2011	2016																									
Taux d'infrastructures scolaires en bon état et utilisées	65.2	75%																									
Taux de fréquentation des centres de santé	57%	67%																									
Perception de la population sur la qualité des soins et du service éducatif	7	tbd																									
Indicateur	2011	2015																									
Réalité du fonctionnement du CDCC et de la CAD	90%	95%																									
	2011	2015																									
Perception de la population sur le fonctionnement de l'administration et des services publics (santé/éducation) EMICoV	71,8%																										

<sup>6</sup> Tous les outcomes de développement béninois sont issus du 1<sup>er</sup> domaine d'intervention prioritaire (*Renforcement du processus de décentralisation et de déconcentration*) du 4<sup>ème</sup> axe opérationnel (*Développement équilibré et durable de l'espace national*) de la *Stratégie de Croissance pour la Réduction de la pauvreté* (SCRIP/2011-2015).

<sup>7</sup> Sera disponible avec la collecte de donnée réalisée en début de stratégie.

<p><b>3<sup>ème</sup> outcome du domaine Gouvernance Locale – Décentralisation</b>  <b>Les communes ont pris conscience de l'importance de l'aménagement du territoire et investissent dans des projets intercommunaux.</b></p> <p><b>Indicateurs liés au 3<sup>ème</sup> outcome</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2016</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de nouveaux projets d'infrastructures socio-économiques d'aménagement du territoire mis en œuvre</td> <td>N/A</td> <td>≥ 7</td> </tr> <tr> <td>Parmi les nouveaux projets d'infrastructures socio-économiques d'aménagement du territoire mis en œuvre, nombre d'entre eux dont les femmes sont les principales bénéficiaires</td> <td>N/A</td> <td>≥ 2</td> </tr> <tr> <td>Nombre de nouveaux schémas d'aménagement du territoire adopté par les communes dans le Borgou avec les services de l'Etat</td> <td>N/A</td> <td>≥ 2</td> </tr> <tr> <td>Perception des communes (élus communaux et services techniques) sur la valeur ajoutée apportée par l'intercommunalité dans leur développement</td> <td>8</td> <td>td<sup>9</sup></td> </tr> </tbody> </table>		2011	2016	Nombre de nouveaux projets d'infrastructures socio-économiques d'aménagement du territoire mis en œuvre	N/A	≥ 7	Parmi les nouveaux projets d'infrastructures socio-économiques d'aménagement du territoire mis en œuvre, nombre d'entre eux dont les femmes sont les principales bénéficiaires	N/A	≥ 2	Nombre de nouveaux schémas d'aménagement du territoire adopté par les communes dans le Borgou avec les services de l'Etat	N/A	≥ 2	Perception des communes (élus communaux et services techniques) sur la valeur ajoutée apportée par l'intercommunalité dans leur développement	8	td <sup>9</sup>	<p><b>Liens entre les outcomes béninois et le 3<sup>ème</sup> outcome</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les infrastructures socio-économiques dans le Borgou (2<sup>ème</sup> plus vaste département du pays) contribuent à répondre aux enjeux de l'aménagement du territoire au Bénin.</li> <li>- L'appui des programmes de la DDC à 3 espaces de développement partagés - sur les 24 définis au niveau national - renforce la politique de l'Etat en matière de territorialisation du développement.</li> </ul> <p><b>Résultats intermédiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les programmes de la DDC ont accompagné la mise en place d'outils d'aménagement de territoire au niveau départemental.</li> <li>- L'expérience de la DDC contribue à la mise en place d'outils et de procédures pour identifier les projets territoriaux et leur mise en œuvre.</li> </ul> <p><b>Hypothèses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mesures nécessaires en vue de la réalisation du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) sont prises et les orientations concernant la mise en œuvre du SNAT au niveau départemental sont connues.</li> </ul> <p><b>Risques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Délégation à l'Aménagement du territoire et la Direction Générale de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ne se coordonnent pas assez pour promouvoir les intercommunalités.</li> </ul>	<p><b>Outcome de développement du Bénin (SCRAP Axe 4)</b>  <b>Consolidation de l'aménagement du territoire pour une économie régionale et locale dynamique Poursuivre la formalisation des Espaces de Développement partagés.</b></p> <p><b>Indicateur</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de territoire de développement constitués</td> <td>13</td> <td>24</td> </tr> </tbody> </table> <p><b>Outcome de développement du Bénin (SCRAP Axe 4)</b>  <b>Planifier le développement et l'aménagement du territoire au niveau sub-national.</b></p> <p><b>Indicateur</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2011</th> <th>2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre de projets territoriaux élaborés</td> <td>4</td> <td>11</td> </tr> </tbody> </table>		2011	2015	Nombre de territoire de développement constitués	13	24		2011	2015	Nombre de projets territoriaux élaborés	4	11
	2011	2016																											
Nombre de nouveaux projets d'infrastructures socio-économiques d'aménagement du territoire mis en œuvre	N/A	≥ 7																											
Parmi les nouveaux projets d'infrastructures socio-économiques d'aménagement du territoire mis en œuvre, nombre d'entre eux dont les femmes sont les principales bénéficiaires	N/A	≥ 2																											
Nombre de nouveaux schémas d'aménagement du territoire adopté par les communes dans le Borgou avec les services de l'Etat	N/A	≥ 2																											
Perception des communes (élus communaux et services techniques) sur la valeur ajoutée apportée par l'intercommunalité dans leur développement	8	td <sup>9</sup>																											
	2011	2015																											
Nombre de territoire de développement constitués	13	24																											
	2011	2015																											
Nombre de projets territoriaux élaborés	4	11																											
<p><b>(4) Lignes d'intervention du domaine</b></p>																													
<p><b>Orientations stratégiques</b>  L'approche centrée sur les acteurs vise à soutenir exclusivement les acteurs nationaux et ceci aux niveaux local, régional et national. Cette stratégie responsabilise davantage les principaux acteurs du développement.</p> <p>En vue d'une meilleure délivrance de services socio-économiques aux populations, l'intervention de la DDC retient les cinq principes suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner le cadre national de la décentralisation pour l'amélioration des mécanismes de la gouvernance locale (notamment le Fonds d'Appui au Développement des Communes - FADeC).</li> <li>- Veiller à une meilleure articulation entre la décentralisation et la déconcentration.</li> <li>- Appuyer les radios communautaires et d'autres acteurs de la société civile dans leur rôle de vecteur d'amélioration de la gouvernance à la base.</li> <li>- Soutenir les services sociaux prioritaires pour les acteurs communaux et les populations (notamment santé et éducation).</li> <li>- Promouvoir l'intercommunalité pour permettre aux acteurs de mutualiser les ressources et de planifier les projets d'aménagement du territoire à l'échelle du département et des regroupements intercommunaux.</li> </ul> <p>En vue d'un suivi plus intensif des programmes dans la zone du Borgou, une personne en appui au suivi sera recrutée et basée à Parakou.</p> <p><b>Intégration régionale</b>  Le domaine Gouvernance locale – Décentralisation, comme le domaine DER, s'inscrit dans le cadre de la politique agricole de la CEDEAO de la manière suivante</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir un développement économique rural intégrant les aspects transfrontaliers (transformation, marchés, transhumance, etc.).</li> <li>- Sensibiliser, en collaboration directe avec le programme régional de la Division Afrique de l'Ouest (DDC), les organisations socioprofessionnelles faitières du secteur agricole et artisanal ainsi que les institutions nationales en charge des politiques agricoles de la CEDEAO.</li> <li>- Appuyer les partenaires, notamment les acteurs nationaux (OSP, communes, structures déconcentrées de l'Etat, structures d'appui), pour qu'ils articulent/coordonnent leurs activités avec leurs collègues de la sous-région.</li> </ul> <p>Par ailleurs, la DDC poursuivra</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le suivi et des contributions aux programmes régionaux gouvernance locales et recherche d'articulation avec les programmes au Bénin</li> <li>- Les échanges d'expériences au sein du groupe de travail décentralisation de la Division Afrique de l'Ouest (DDC) et du réseau DDC DLGN ;</li> <li>- La collaboration avec les institutions et bureaux de recherche à caractère sous régional (LASDEL, Laboratoire citoyennetés, etc.)</li> </ul>																													
<p><b>(5) Ressources, partenariats</b></p>																													
<p><b>Ressources</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le budget du domaine Gouvernance Locale - Décentralisation est planifié à hauteur de CHF 15 Mio. soit 18% des engagements de la stratégie de coopération.</li> <li>- Financement conjoint négocié avec l'Union Européenne, le FENU/PNUD, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne pour le mécanisme de péréquation du FADeC.</li> <li>- Cofinancement DDC, USAID et CTB négocié pour l'accompagnement du processus national sur les Mutuelles de Santé (RAMU).</li> </ul> <p><b>Partenariats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des partenariats seront conclus avec les communes et leurs associations (ADeCOB et ANCB), le Ministère en charge de la Décentralisation (MDGLAAT) et la société civile.</li> <li>- La DDC, présente dans le groupe technique décentralisation (GTD), mènera le dialogue politique avec l'Union Européenne, le FENU/PNUD, la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la Banque Mondiale et la France.</li> <li>- Une alliance stratégique sera faite avec le FENU/PNUD dans le Borgou à travers son programme PA3D (Programme d'Appui à la Décentralisation, Déconcentration et au Développement Economique Local).</li> </ul>																													

**Abréviations**

<b>ANCB</b>	Association Nationale des Communes du Bénin
<b>ADeCOB</b>	Association des Communes du Borgou
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>DLGN</b>	Decentralisation and Local Governance Network (de la DDC)
<b>EMICOV</b>	Enquêtes Modulaires Intégrées sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>LASDEL</b>	Laboratoire d'Etudes et de Recherches sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local
<b>MDGLAAT</b>	Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Admin. et de l'Aménagement du Territoire

<sup>8</sup> & <sup>9</sup> Seront disponibles avec la collecte de donnée réalisée en début de stratégie.

# Annexe 3: Système de suivi de la stratégie de coopération

## 1. Objectifs et principes

L'exécution, le suivi et le pilotage de la présente stratégie de coopération est placée sous la responsabilité du BUCO. Le système de suivi de la stratégie de coopération poursuit un double objectif : permettre de suivre les progrès vis-à-vis des objectifs fixés, de vérifier les hypothèses et de prendre les décisions qui s'imposent. Il est donc avant tout un outil de gestion qui contribue au pilotage de la stratégie de coopération.

collecter les informations nécessaires pour rapporter les résultats obtenus et cela, dans un devoir de reddition de compte mais aussi de capitalisation des acquis et de mise en valeur de ces derniers dans le dialogue politique.

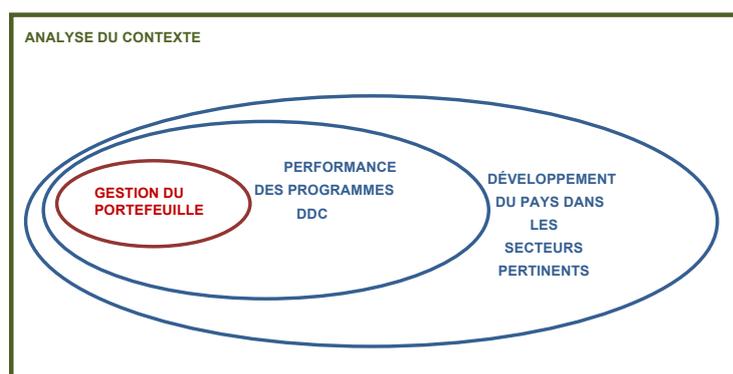
Le système de suivi se base notamment sur les principes suivants :

Utiliser autant que possible les indicateurs et données existantes

Se baser sur les instruments, processus et moments forts déjà en place

## 2. Champs d'observation

Le système de suivi prend en compte trois champs d'observation :



### 1. Analyse du Contexte

Pour ce niveau d'observation, le monitoring consiste à i) suivre l'évolution et rapporter les changements politiques, économiques, sociaux, sécuritaires, environnementaux, culturel pertinents au niveau du pays ii) évaluer les répercussions de ces changements sur les programmes et iii) identifier les mesures correctives nécessaires.

### 2. Les résultats des programmes de développement (contribution suisse et niveau pays)

#### 2.1 Développement du pays

Pour ce niveau d'observation, le monitoring consiste à vérifier si i) un pays partenaire progresse vers les objectifs qu'il s'est fixé dans les champs de la stratégie de coopération, ii) ces objectifs restent valables ou s'ils doivent être revus du point de vue du PTF, iii) l'état constaté des résultats à l'échelon du pays fournit une base à une éventuelle corrélation avec les résultats du portefeuille suisse.

#### 2.2 Performance des programmes de la coopération suisse

Pour ce niveau d'observation, le monitoring consiste à vérifier si i) le portefeuille évolue conformément aux objectifs fixés, ii) les contributions prévues du portefeuille aux objectifs du pays partenaire restent valides ou s'il est nécessaire de les réviser, iii) si et comment les résultats du portefeuille observés sont en relation avec les résultats à l'échelon du pays en tant que contribution possible.

### 3. Gestion du portefeuille

La gestion du portefeuille fait référence aux décisions de management et aux actions définies dans la stratégie de coopération qui exercent une influence directe sur l'atteinte des résultats. Pour ce niveau d'observation, le

monitoring consiste à vérifier si la gestion du portefeuille est conforme aux principes énoncés dans la stratégie de coopération et à ceux définis par la DDC.

### 3. Instruments à disposition et processus de suivi

Les principaux instruments et processus qui alimentent le système de suivi sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<b>ANALYSE DU CONTEXTE</b>		
<b>Instrument privilégié : «MERV»</b>		<b>annuel<sup>1</sup></b>
Sources	Discussion avec les partenaires	continu
	Rapports factuels à l'Ambassade	trimestriel
	Rapports économiques	trimestriel
	Analyse des risques	annuel
	Contribution/analyse externe	sur demande
<b>DEVELOPPEMENT DU PAYS</b>		
<b>Instrument privilégié : Cadre de résultat</b>		<b>annuel</b>
Sources	Revue sectorielle de la SCRP	annuel
	Aide-mémoire issu de la revue SCRP	annuel
	Rapports internationaux généraux ou sectoriels (PME, HDR,...)	annuel
	Enquête modulaire intégrée sur les conditions de vie des ménages	biannuel
<b>PERFORMANCE DES PROGRAMMES DE LA COOPERATION SUISSE</b>		
<b>Instrument privilégié : Cadre de résultat</b>		<b>semestriel</b>
Sources	Rapports des partenaires	semestriel
	Comité de pilotage des programmes	périodique
	Revue, évaluations	périodique
	Rapports de fin de phase	périodique
<b>GESTION DU PORTEFEUILLE</b>		
<b>Instrument privilégié : Rapport de gestion du bureau</b>		<b>annuel</b>
Sources	Rapport SCl+ matrice	annuel
	Audits	annuel
	Fiche de suivi des aspects importants de la gestion du portefeuille	semestriel
	Planification financière	trimestriel

Pour le suivi des indicateurs mentionnés dans le cadre de résultats (Annexe 1), une **matrice de suivi** identifie plus précisément les indicateurs retenus, les sources d'information, la fréquence de suivi, la personne responsable.

Les éléments importants de la gestion du portefeuille ont été identifiés et inclus dans cette matrice de suivi. On dénombre parmi ceux-ci les questions financières (gestion de l'allocation budgétaire et répartition par domaine), les modalités d'aide (répartition entre contributions / mandats / fonds sectoriels, présence au niveau local et national, répartition géographique) et certaines modalités de mise en œuvre (partenariats centrés sur les acteurs institutionnels, gestion du savoir, etc.) ainsi que le suivi de la prise en compte des thèmes transversaux genre et gouvernance.

Le bureau de coopération s'appuie sur les moments forts déjà existants (revue annuelle à mi-parcours des performances, rapport annuel) pour assurer le suivi de la stratégie de coopération. Le suivi effectué dans le cadre du rapport annuel porte sur l'ensemble des champs d'observation. Lors de la revue à mi-parcours, les performances des programmes de la coopération suisse et la gestion du portefeuille seront évaluées. Le suivi des principaux indicateurs d'effet et d'impact dans le Borgou/Alibori est fait tous les deux ans par un consultant qui mènera une réflexion / analyse sur la vérification des hypothèses posées.

Un rapport annuel est élaboré et transmis à la DDC à Berne afin de renseigner l'évolution et les progrès de ces trois champs d'observation (contexte, développement, gestion) et assurer, à travers des mesures correctives, l'avancée vers les résultats attendus. Ce rapport annuel se concentre avant tout sur les effets et indicateurs définis dans la stratégie (cadres de résultats) et résume de manière succincte les évolutions relatives au contexte et à la gestion du portefeuille. Ces aspects sont détaillés dans des rapports spécifiques (MERV, Rapport de Gestion du Bureau, etc.) produits annuellement à la même période. Une revue externe de la stratégie de coopération sera menée début 2016 afin d'en tirer des leçons pour le futur.

<sup>1</sup> Le MERV est un « Monitoring des changements influant sur le développement ». Sa fréquence d'élaboration et des sources mentionnées est celle en vigueur actuellement. Elle varie en fonction de l'évolution du contexte.

## Annexe 4: Analyse et gestion des risques

Même si les situations politique, économique, juridique et sociale demeurent à l'heure actuelle (juin 2012) relativement stables au Bénin, notamment en comparaison des autres pays de la sous-région, la Coopération suisse examine fréquemment le contexte et reste attentive aux nombreux enjeux et sources de conflits potentiels qui pourraient entraver la mise en œuvre de la stratégie de coopération. A cet effet, l'analyse approfondie du contexte « MERV » est conduite annuellement ou de manière plus fréquente quand la situation le nécessite. L'approche « gestion sensible aux conflits » sera intégrée dans certains programmes qui interviennent au nord du pays dans le milieu rural autour des enjeux liés à l'utilisation des ressources limitées et à la cohabitation de différents groupes tels qu'agriculteurs et éleveurs.

En cas de dégradation de la situation aboutissant à une situation de crise généralisée (par exemple manifestations sur fond de frustrations populaires vis-à-vis du gouvernement, mauvaise conjoncture économique, hausse des prix, interférences avec les conflits des pays limitrophes, etc.), la Coopération suisse au Bénin prendrait les mesures suivantes en se référant aux principes de travail dans les contextes fragiles :

1. Analyse conjointe du contexte avec d'autres partenaires et les services compétents au sein du DFAE ;
2. Maintien d'un dispositif de programme qui permette le renforcement des institutions locales privées et publiques ;
3. Assurer le suivi des programmes de manière flexible avec des modalités de gestion directes et/ou indirectes par le biais d'institutions privées locales (mandataires, ONG, etc.) ;
4. Choix méticuleux des partenaires ;
5. Mise en place d'actions concertées de courte durée dans une vision de « longue haleine » ;
6. Contrats de courte et très courte durée sur des objectifs clairs, définis et limités.

En ce qui concerne les risques globaux et régionaux, la sécurité alimentaire constitue le défi le plus important pour les pays de la sous-région. En cas de crise alimentaire, les pays sahéliens, dont les systèmes de sécurité alimentaire sont structurellement fragiles, dépendent directement des pays côtiers comme le Bénin, ces derniers pouvant vendre leurs surplus - leur pluviométrie les rendant moins vulnérable aux sécheresses - ou mettre à disposition leurs ports pour permettre l'acheminement de l'aide internationale. Une rupture des équilibres alimentaires existants, conséquence de la montée des prix des denrées alimentaires, de sécheresses récurrentes ou du blocages des ports côtiers seraient source de conflits potentiels. Les probables migrations massives qui en résulteraient fragiliseraient la sécurité des pays côtiers.

L'impact du réchauffement climatique porte essentiellement sur la variabilité du climat qui nécessite des capacités adaptatives de la part des paysans et pourrait également influencer les dynamiques de peuplement à moyen terme de la zone soudanienne de la sous-région.

**Tableau Analyse des menaces et atténuation des risques**

Principaux menaces – risques identifiés liés à l'intervention	Probabilité d'occurrence	Impact	Mesures d'atténuation planifiées
Risques fiduciaires, malversations, corruption	Élevée	En cas de corruption, risques de retard dans la mise en œuvre pouvant aller jusqu'à une fermeture des programmes ; la détérioration du système due à la corruption et les malversations découragent l'efficacité des acteurs (stimulants désastreux)	Intensification des audits chez les partenaires ; investissements dans l'amélioration des systèmes de contrôle interne des partenaires ; investissements dans la formation du personnel administratif-financier chez les partenaires ; promotion des restitutions publiques de la gestion des affaires par les élus locaux ; mesures de sanctions en cas de corruption ; des partenariats publics et privés comme stratégie de diversification.
Insuffisances des compétences humaines au niveau local / faibles capacités d'absorption	Élevée	La mise en œuvre et le décaissement des budgets sont fortement freinés et provoquent une augmentation des coûts de transaction	Investissements additionnels dans le renforcement des capacités humaines des partenaires
Politisation des institutions	Elevée	L'administration publique ainsi que les organisations de la société civile sont instrumentalisées par les partis politiques avec, pour conséquence, un détournement des programmes négociés au profit d'intérêts politiques	La gouvernance interne des institutions doit être renforcée ; en particulier les nominations doivent se faire sur la base de compétences avérées. Le dialogue politique est un instrument à privilégier pour rappeler en permanence les principes de gouvernance.
Monopolisation des institutions de la République par la majorité présidentielle	Elevée	La monopolisation des institutions par la majorité présidentielle risque de contribuer à une rupture entre les institutions (Cours de Justice, Parlement, Gouvernement) et la réalité du pays et de provoquer à terme une crise sociale généralisée	Le renforcement du plaidoyer de la société civile, en particulier des organisations socioprofessionnelles des paysans et des artisans, permet un dialogue critique face à l'aveuglement du pouvoir politique.
Déclenchement des conflits violents entre groupes économiques et/ou ethniques à la suite de divergences sur l'utilisation de ressources naturelles limitées (par ex. agriculteurs vs. éleveurs) ou à la détérioration de la situation économique	Moyenne	Des conflits et l'insécurité freinent l'économie locale et empêchent la mise en œuvre des programmes à plusieurs niveaux. Dans le pire des cas, les programmes sont suspendus	Intensifier le dispositif de veille (analyse régulière de l'évolution de la situation) avec les partenaires ; sensibiliser les partenaires sur les conflits potentiels dans la zone ; si opportun, renforcer par des actions spécifiques les acteurs privés et politiques susceptibles de participer au règlement des conflits.
Propagation du conflit religieux du nord du Nigeria au nord du Bénin	Moyenne	L'insécurité due à des actes terroristes freine la vie sociale et économique autant que la mise en œuvre des programmes de manière générale	Intensifier le dispositif de veille (analyse régulière de l'évolution de la situation) avec les partenaires ; sensibiliser les partenaires sur les conflits potentiels dans la zone ; si opportun, renforcer par des actions spécifiques les acteurs privés et politiques susceptibles de participer au règlement des conflits.
Catastrophes naturelles, notamment sécheresses et inondations ; crises humanitaires avec flux migratoires importants	Basse	Les catastrophes naturelles peuvent déclencher des pertes humaines, des pertes de récoltes et de cheptel et une pénurie alimentaire pouvant entraîner des flux migratoires incontrôlables par les autorités locales. Les programmes sont suspendus et les résultats perdus.	Sensibiliser les partenaires aux problématiques du changement climatique et aux mesures de réduction des risques de catastrophe (DRR) ; promouvoir chez les partenaires la mise en œuvre de mesures préventives ; mettre en place, si nécessaire, des appuis humanitaires.

# Annexe 5: Planification des engagements

## 1. Engagements directs au Bénin

**Engagements approximatifs et prévus de la DDC pour le Bénin** dans le cadre de la présente Stratégie de Coopération pour les années 2013 au 2016 en millier de francs suisses (CHF)<sup>1</sup>

Domaine	2013	2014	2015	2016	Total	%
Développement Économique Rural	5'200	6'400	7'300	6'900	<b>25'800</b>	32%
Education et Formation Professionnelle	5'400	6'400	6'900	6'100	<b>24'800</b>	31%
Gouvernance Locale et Décentralisation	4'100	3'900	2'800	3'800	<b>14'600</b>	18%
Autres domaines	2'700	1'700	2'200	2'200	<b>8'800</b>	11%
Bureau de Coopération	1'700	1'700	1'700	1'700	<b>6'800</b>	8%
<b>Total</b>	<b>19'100</b>	<b>20'100</b>	<b>20'900</b>	<b>20'700</b>	<b>80'800</b>	100%

## 2. Engagements régionaux de la DDC partiellement au profit du Bénin

Engagements approximatifs et prévus de la DDC pour les programmes régionaux Afrique de l'Ouest<sup>2</sup> pour les années 2013 au 2016 en millier de francs suisses (CHF)<sup>1</sup>

Domaine	2013	2014	2015	2016	Total
Développement Économique Rural	8'800	9'240	11'220	5'600	34'860
Education et Formation Professionnelle	4'400	8'070	6'250	6'370	25'090
Gouvernance Locale et Décentralisation	870	1'080	1'050	1'000	4'000
<b>Total</b>	<b>14'070</b>	<b>18'390</b>	<b>18'520</b>	<b>12'970</b>	<b>63'950</b>

En moyenne, entre 15 à 20% de l'engagement régional de la Coopération Suisse peut être attribué au Bénin.

## 3. Autres programmes de la DDC partiellement au profit du Bénin

Outre l'aide humanitaire qui peut intervenir au Bénin en cas de catastrophe, d'autres programmes et contributions de la DDC prévoient des actions partielles au Bénin pour la période 2013–2016, notamment :

Le « Programme Global Sécurité Alimentaire PGSA » avec un programme pour la promotion des technologies post-récolte en Afrique, un programme pour la promotion de la vulgarisation et le conseil à l'exploitation familiale paysanne en Afrique et d'autres programmes panafricains. L'engagement actuel du PGSA au profit du Bénin est estimé à 0.6 million CHF/an ;

Le « Programme Global Migration PGM » avec l'élaboration d'un programme Migration et Développement en Afrique de l'Ouest pour la période 2013–2016 dont les engagements financiers ne sont pas encore connus ;

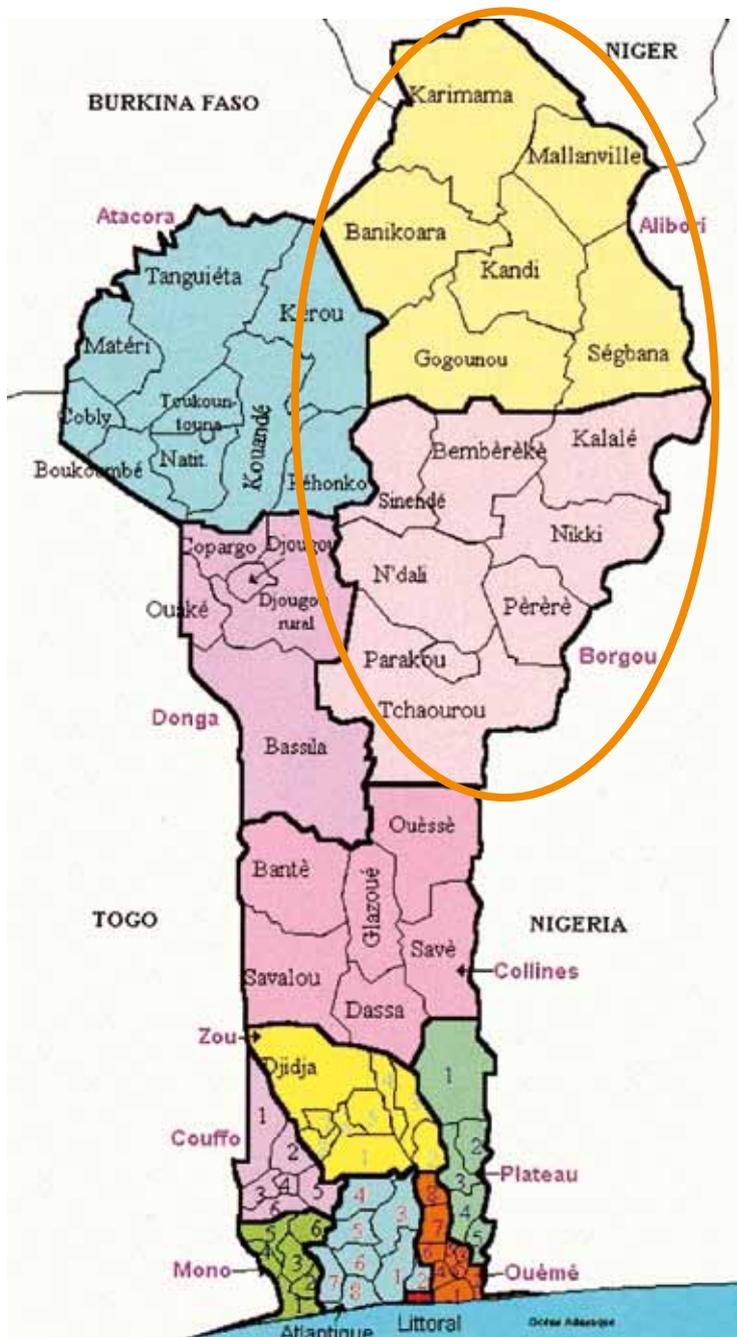
Quelques Organisations Non-Gouvernementales Suisses (Helvetas Swiss Intercoopération ; Swisscontact, Brücke-Le Pont) reçoivent des contributions globales annuelles pour leur programme Le volume actuel de ces contributions globales au profit de leur activités au Bénin est estimé à 2.2 millions CHF/an ;

<sup>1</sup> Taux de change approximatif (01/2013) : 1.2 CHF = 1€, 1 CHF = 530 FCFA.

<sup>2</sup> Les programmes régionaux peuvent être au profit de toute la sous-région ou alors au profit d'un nombre restreint des pays de la sous-région.

## Annexe 6: Carte du Bénin

L'encadré rouge représente la zone d'intervention de la DDC au Bénin. Les deux départements concernés sont le **Borgou** et l'**Alibori**.



	Population 2010		Superficie (km <sup>2</sup> )	Hbts/km <sup>2</sup>	Principales villes
	Total	dont femmes			
Alibori	675.709	50%	26.055	26	Kandi, Malanville, Banikoara
Borgou	939.043	50%	25.863	36	Parakou, Nikki, Tchaourou, N'dali, Bembérékè





## **Impressum**

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

**Direction du développement et de la coopération DDC**

3003 Berne

Mise en page:

Mark Manion, Communication Arts

Photos:

Adrien Michel (Page de couverture, 8, 10, 12, 18, 34)

Simon Zbinden (Table des matières, 9, 13, 15, 16, 20)

Commandes:

[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch) (rubrique «publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division Afrique de l'Ouest

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Tel. +41 31 322 34 75, Fax +41 31 324 16 91

[www.ddc.admin.ch](http://www.ddc.admin.ch)

Berne, 2013